

VOLUME III (1981)

21. Hans-George RUPRECHT, Du formant ininterxuel.
22. Eric LANDOWSKI, Jeux optiques.
23. Daniel PATTE, Carré sémiotique et syntaxe narrative.
24. Henri QUERE, Sens linguistique et ré-interprétation.
25. Michel ARRIVE, Le concept de symbole (1^{re} partie : sémio-linguistique).
26. Jean-Marie FLOCH, Sémiotique plastique et langage publicitaire.
27. A. J. GREIMAS, De la colère.
28. Françoise BASTIDE, La démonstration.
29. François RASTIER, Le développement du concept d'isotopie.
30. Claude ZILBERBERG, Alors ! Raconte ! (Notes sur le faire informatif).

VOLUME IV (1982)

31. Per Aage BRANDT, Jean PETTROT, Sur la véritédiction.
32. Dominique MAINGUENEAU, Dialogisme et analyse textuelle.
33. Jacques FONTANILLE, Un point de vue sur "croire" et "savoir".
34. Claude CALAME, Énonciation : vétracté ou convention littéraire ?
35. Tahsin YUCEL, Le récit et ses coordonnées spatio-temporelles.
36. Michel ARRIVE, Le concept de symbole (2^e partie : psychanalyse).
37. Herman PARRET, Éléments pour une typologie raisonnée des passions.
38. Jean DELORME, Savoir, croire et communication parabolique.
39. Denis BERTRAND, Du figurant à l'abstrait, chez Zola.
40. Georges KALINOWSKI, Vérité analytique et vérité logique.

VOLUME V (1983)

41. Alain SAUDAN, Analyse sémiotique de "l'affaire A. Moro".
42. E. TARASTI, M. CASTELLANA, H. PARRET, De l'interprétation musicale.
43. Henri QUERE, Symbolisme et énonciation.
44. Michèle COQUET, Le discours plastique d'un objet ethnographique.
45. Louis PANIER, La "vie éternelle" : une figure.
46. Ole DAVIDSEN, Le contrat réalisable.
- 47-48. J. PETTROT, R. THOM, Sémiotique et théorie des catastrophes.
49. Jean DAVALLON, L'espace de la "lecture" dans l'image.
50. A. J. GREIMAS, E. LANDOWSKI, Pragmatique et sémiotique.

VOLUME VI (1984)

51. Italo CALVINO, Comment j'ai écrit un de mes livres.
52. D. T. MOZEKJO, Énoncé et énonciation, chez O. Paz.
53. Francesco MARSCIANI, Parcours passionnels de l'indifférence.
54. Michel de CERTZAU, Le parler angélique.
55. Jean-Claude COQUET, La bonne distance.
56. Roland POSNER, Signification et usage.

ACTES SEMIOTIQUES

BULLETIN

du Groupe de Recherches Sémio-linguistiques
E.H.E.S.S. - C.N.R.S.
Institut National de la Langue Française

Le discours de
l'éthique

VII, 31, Septembre 1984

BULLETIN

du groupe de recherches sémiolinguistiques
de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales
(U.R.L. 7 de l'Institut National de la Langue Française, C.N.R.S.)
10, rue Monsieur le Prince - 75006 Paris

Direction : Algirdas J. Greimas

Rédaction :

Denis Bertrand, Jean-Claude Coquet, Eric Landowski

Comité de rédaction :

Françoise Rastide, Joseph Courtès

Ivan Darrault, Jean-Marie Floch, Jacques Fontanille

Anne Hénault, Henri Quéfé, Claude Zilberberg

ISSN 0150-701X

Imprimé à l'Institut National de la Langue Française

47, rue Mégevand - 25000 Besançon

Dépôt légal : 3^e trimestre 1984

LE DISCOURS DE L'ÉTHIQUE

La direction de ce numéro a été
confiée à Jean-François Bordron

Introduction

3

Éthique et vérité

par Jean-François BORDRON

5

Fragment d'une analyse modale de l'éthique aristotélicienne,

par Per Aage BRANDT

13

Normal et pathologique chez Freud,

par Ivan DARRAULT

22

Le "Devoir-être" de l'énoncé,

par Bernard POTTER

28

Héroïsme rationnel ou héroïsme passionnel,

par Alain SAUDAN

30

Le problème de l'éthique du point de vue psychogénéétique,

par Peter STOCKINGER

39

Tensivité et aspectualité,

par Claude ZILBERBERG

45

*

NOTES DE LECTURE

48

*

INFORMATIONS

57

INTRODUCTION

Les textes réunis ici présentent ou résument des interventions faites au séminaire d'A. J. Greimas pour l'année universitaire 1983-1984. Leur propos est de sémiotiser l'éthique, soit de la prendre pour ce qu'elle dit. C'est là leur commun accord : l'éthique est d'abord discours.

Comme toute entreprise de ce genre, celle-ci requiert que soit reconnue, désignée, une sphère de signification. Le premier geste à cet égard est de se référer à ce que la tradition nous offre comme un genre. Ainsi l'Éthique d'Aristote, de Descartes ou de Kant, genre de l'espèce philosophique. Quel que soit le droit que chacun veuille bien reconnaître à cette source, l'essentiel cependant réside dans la théorie nécessaire pour décrire, puis comprendre ces discours. L'originalité de ce numéro n'est donc pas de reprendre la question éthique mais d'essayer de cerner un "objet éthique" comme objet de la théorie sémiotique. Le premier effet de cette démarche, comme il est usuel, est de faire éclairer le genre sur lequel elle s'appuie tout d'abord. Ainsi n'y a-t-il aucun étonnement à constater que les contributions qui suivent prennent leur prétexte à diverses sources : philosophie, psychanalyse, psychologie et la langue même.

L'éthique de fait se trouve comme au centre de différentes problématiques sémiotiques : problème de la valorisation, du jugement, mais aussi des passions, de la figurativité et plus spécialement de l'autorité, qui n'est pas seulement "autorité morale" mais aussi acte et possibilité de "faire-être" et donc de soulever l'épreuve d'une vérité (1). Ces questions se rencontrent, plus ou moins disséminées, dans les différentes études que nous présentons.

L'esprit de ce recueil est exploratoire. Des deux temps de la théorisation (description, compréhension), le premier se trouve de ce fait valorisé. Reconnaissances cependant qu'il y a là l'indice d'une difficulté que je perçois pour ma part ainsi : l'éthique, au sens philosophique du terme, c'est-à-dire l'éthique réfléchie, est un discours pour une grande part clos, ce qui ne veut pas dire silencieux. Quelle qu'en soit la raison, il est devenu, disons historiquement, extrêmement difficile et donc risqué de mesurer une théorie, c'est-à-dire un fragment

(1) Voir sur ce point E. Benveniste, Le vocabulaire des institutions indo-européennes, Paris, Minuit, 1969, II-6.

de la rationalité, à la question de l'éthique. Même si l'on distingue avec force et avec de bonnes raisons qu'il ne peut s'agir ici de reprendre la question philosophique, il reste que cette question, dans la mesure même où elle se dérobe à une formulation neuve, fait obstacle et inhibe la théorisation. Ceci dit pour que chacun reconnaisse par anticipation un certain mérite à tous ceux qui ont accepté d'être les auteurs de ce numéro.

Jean-François Bordron

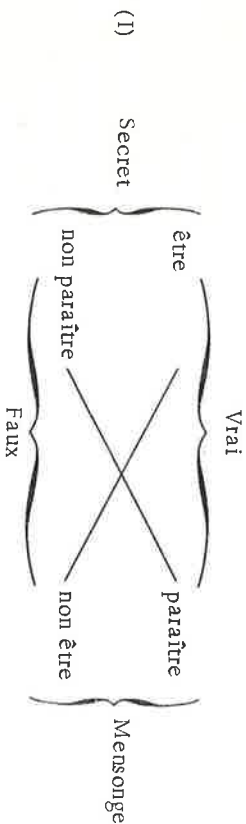
ETHIQUE ET VERIDICTION

Dans la pensée classique, la notion de catégorie désignait les concepts les plus généraux selon lesquels l'être ou les êtres pouvaient "être dits" ou "prédiqués". Parmi ceux-ci, certains furent considérés comme pouvant subsumer tout être, quel qu'il soit : ce sont l'Un, le Bien et le Vrai, qui, pour cette raison, furent appelés des transcendants.

Le structuralisme a considérablement modifié la notion de catégorie, en ce sens qu'elle n'est plus pensée comme un concept subsumant des objets, mais comme une structure relationnelle. Le problème de la généralité d'une catégorie n'est donc plus celui de son rapport à l'être ou à l'être dit, soit de sa position ontologique, mais celui de sa place dans une hiérarchie de formes. Nous essaierons ici de faire quelques hypothèses concernant deux de ces formes : celle de la vérité et celle de l'éthique. Nous irons de la forme présupposante à la forme présupposée, soit de la véridiction à l'éthique, puisque, au moins dans l'ordre de la croyance, toute vérité requiert une évaluation préalable de la valeur du vrai, soit une éthique.

1. Structure de la véridiction

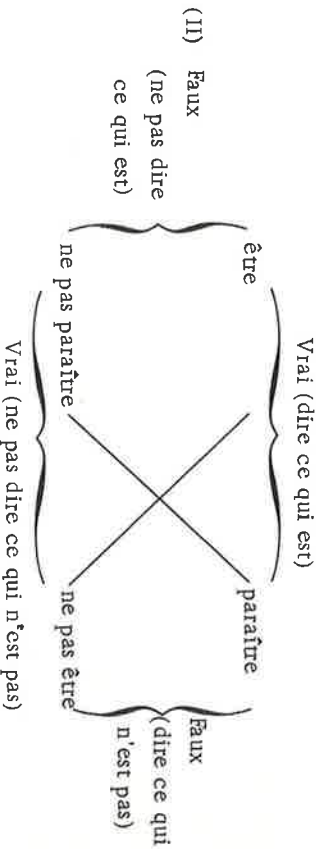
a) La structure de la véridiction, dans sa forme canonique, croise les deux schémas de l' /être / et du /paraître /. Je ne fais ici qu'en rappeler la forme bien connue :



Cette structure est modale dans la mesure où elle n'a de sens que si elle vient en complément d'un énoncé supposé vrai. Ainsi la conjonction de /paraître / et /ne pas être / ne peut être comprise comme "mensonge" que si elle signifie : "paraître vrai et ne pas l'être". De même, /ne pas paraître / et /ne pas être /

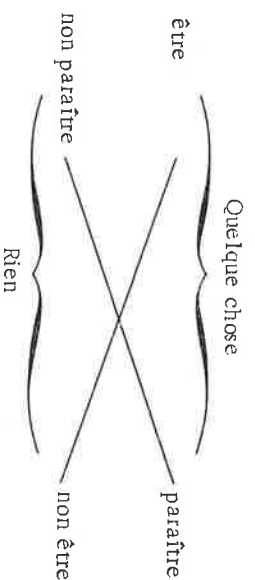
n'indiquent le faux que sous la supposition d'un énoncé vrai modalisé deux fois : "ne pas paraître et ne pas être vrai". Il faut donc admettre que la structure modale de la vérification présuppose un simple énoncé (non modalisé) dont on doit rechercher le statut véridictoire. Ou encore, pour que la structure modale puisse s'appliquer, il faut qu'un énoncé vrai ait été dit.

b) Pour des raisons d'homogénéité de la description, nous conserverons les notations /être/ et /paraître/ (et leur négation) au niveau de l'énoncé non modalisé. Dans ce cas, la conjonction /être/-/paraître/ donne le vrai au sens de "dire ce qui est". La conjonction /ne pas être/-/ne pas paraître/ ne produit pas le faux comme dans la structure modale mais le vrai au sens négatif : "ne pas dire ce qui n'est pas". On obtient de la même façon deux manières d'énoncer le faux : "dire ce qui n'est pas" (paraître et ne pas être) et "ne pas dire ce qui est" (être et non paraître). Au niveau de l'énoncé, la structure canonique devient donc :



c) De même que la structure modale (I) présuppose un énoncé possédant la structure véridictoire (II), de même cette dernière est présupposante d'un "quelque chose" dont il est "dit" ou "énoncé". Sémiotiquement, ce "quelque chose" ne saurait être compris comme un être au sens ontologique ou comme une référence. Il faut que ce "quelque chose" soit articulable dans une structure véridictoire, qu'il soit un "quelque chose sémiotique". Nous sommes donc là au niveau de la simple détermination sémiotique présupposée par tout énoncé, niveau que nous appellerons proto-sémantique. Si nous conservons la notation /être/-/paraître/ donne alors simplement le "quelque chose sémiotique", cependant que la conjonction /non-être/-/non-paraître/ donne le "rien", soit l'absence de détermination :

(III)



Insistons sur le fait que "quelque chose" et "rien" étant des déterminations sémiotiques, "quelque chose" veut aussi bien dire "signe" ou "forme" et "rien", absence de signe". Nous préférons donc parler d'un "quelque chose sémiotique" dans la mesure où le terme de signe peut toujours s'entendre comme signe de quelque chose, ce qui serait ici absurde. Je laisserai en blanc les déterminations offertes par les termes de seconde génération que l'on pourrait déduire des conjonctions /être/-/non paraître/ et /paraître/-/non être/. Si les trois niveaux de la véridiction que nous venons de décrire sont liés par des rapports de présupposition et semblent, de ce fait, déductibles l'un de l'autre pour ainsi dire a priori, il ne s'agit pourtant pas là d'un simple jeu formel. C'est en particulier une des difficultés principales de l'analyse des textes théoriques, ou plus simplement des théories, que de comprendre le mode selon lequel ces discours déterminent un "quelque chose sémiotique" à partir duquel justement ils théorisent. On ne peut pas par exemple se contenter de décrire la place du concept d'attraction dans le discours de Newton mais on doit montrer comment cette notion est sémiotiquement constituée comme détermination significative et, par là, ouvre un champ d'objectivité. Le problème, on le voit, est qu'ici sens et détermination objective sont le même "quelque chose sémiotique". Comme métalangage, la sémiotique doit pouvoir comprendre la compréhension théorique.

2. L'Éthique

a) La valeur

La véridiction présuppose l'éthique, ce qui est leur première relation (1). Je vais essayer de montrer qu'elles présentent en outre pour la sémiotique la même difficulté ou la même structure de problème. On sait en effet que la structure

(1) Il se peut que la relation de présupposition soit réciproque, ou même que la véridiction et l'éthique soient inter-définissables.

de la vérification a toujours paru un peu paradoxale dans la mesure où elle sem- blait rompre avec le concept classique de vérité (adéquation de ce qui est dit ou pensé à un état de chose) accepté pour ainsi dire comme une donnée naturelle. Nous avons essayé de sortir de cette difficulté en déterminant, au niveau proto- sémantique, le "quelque chose" comme un terme complexe, avec toute la po- tentialité que cela confère aux programmes susceptibles de le prendre en charge. Au niveau éthique, la première détermination que nous rencontrons, aussi bien dans les discours éthiques que dans les discours sur l'éthique est la valeur. Or, il est, sémiotiquement, à peu près aussi difficile de prendre la valeur comme un terme primitif (et donc indéfinissable) qu'il le serait de prendre l'être comme terme premier dans une théorie de la vérification. Ce serait l'équivalent éthique d'un postulat ontologique, ce que justement, nous cherchons à éviter.

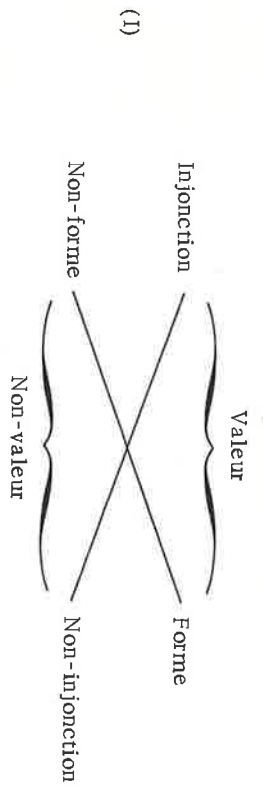
On remarquera, d'autre part, que la valorisation pouvant atteindre n'importe quel composant et n'importe quel palier du parcours génératif, elle présente de ce fait une si grande généralité d'emploi qu'il devient difficile de la distinguer de la notion de signification. Bien sûr, toute valorisation n'est pas immédiate- ment éthique mais toute structure de signification semble pouvoir être prise dans un registre éthique. On peut valoriser un programme en son entier ou simplement le programme d'usage, comme cela a été décrit par I. Darrault. On peut valori- ser des champs modaux ou encore des traits figuratifs. Il y a des éthiques passio- nnelles, des éthiques de l'action ou de l'être. A l'intérieur de chaque univers dis- cursif, on peut chercher l'origine des valeurs dans le monde, compris comme na- ture ou société, dans l'âme, qu'on la comprenne au sens d'esprit ou comme sub- jectivité, en Dieu enfin ou en quelque autre Destinataire. On pourrait ainsi décri- re différents univers éthiques fondant les systèmes classiques de légitimité accom- pagnés de leur mythe fondateur, de leur doctrine et de leur organisation du champ pragmatique. Pour simplifier notre problème, on conviendra, selon une distinc- tion reçue, d'appeler "morales" les différentes organisations discursives manipu- lant des valeurs et "éthique" la question sémiotique de la valorisation. Notre question n'est donc pas "D'où viennent les valeurs ?" mais "Comment le discours valorise-t-il ?" et cela précisément parce qu'il est discours.

Une première réponse est à chercher au niveau de la structure profonde. Prenons par exemple le cas minimum d'un objet circulant entre les quatre posi- tions syntaxiques d'un carré sémiotique. L'objet circule parce qu'il est objet- valeur mais, inversement, et par définition de structure, les places syntaxiques

n'existent que parce que l'objet-valeur circule. Autrement dit, les places n'ont d'existence structurale que par l'existence de l'objet, cependant que celle-ci est régie par ces mêmes places. La valeur, en prenant ce terme dans toute sa généra- lité, est donc constitutive de cette unité fonctionnelle qu'est une structure et pourrait donc servir à la définir. On voit donc que la valeur, comme nous l'avions présenté plus haut, tend à s'identifier au sens puisque celui-ci ne se manifeste que par une structure. C'est là une conséquence du principe même du discours sémiotique, déjà présent chez Saussure, qui consiste à coupler sens et valeur et, plus précisément, chez Greimas, sens et sens de la vie. Le sens, lorsqu'il se ma- nifeste, est donc toujours déjà manifestation éthique et cela bien sûr quelles que soient les morales particulières dont il pourra ultérieurement se trouver investi.

Cette extrême proximité entre éthique et sens me paraît descriptible si l'on suppose que la valeur, au niveau proto-sémantique, est un terme complexe, ré- sultat d'une double exigence :

- il faut, d'une part, qu'il y ait une forme, ce qui peut se lire par exemple dans le programme constitutif d'une passion ;
 - il est aussi nécessaire qu'il y ait une injonction qui, structurellement, s'op- pose à la forme mais qui, conjointe à elle, produit la valeur. La valeur, parce qu'elle est au principe de la structure, se trouve être de ce fait comme une proto- structure. L'opposition, et même le conflit, entre l'injonction et la forme est à la base de toute réflexion éthique (par exemple, dans la question de la rationalité ou de l'irrationalité du désir). Par la suite, les termes abstraits d' /injonction/ et de /forme/ peuvent s'investir de contenus multiples selon les sphères de significa- tion auxquelles ils se rattachent : désir, ordre, impératif, etc., loi, raison, droit etc. Nous proposons, pour le niveau proto-sémantique, la structure suivante :



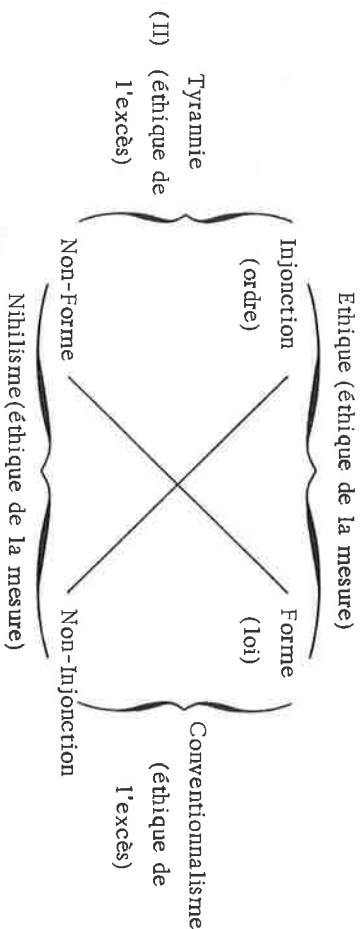
La valeur pourrait, dans la mesure où elle se manifeste, être appelée sens, de même que dans la structure de la vérification, le "quelque chose" pouvait être

noté "signe". L'absence de valeur est absence éthique mais aussi bien absence de sens. Au niveau de cette première figure, la forme sans injonction de même que l'injonction sans la forme, semblent se dérober à toute spécification. Nous verrons par contre que ces deux virtualités se réalisent au niveau de l'énoncé éthique et surtout au niveau modal. Remarquons que cette définition de la valeur est 1) structurale, 2) générale (au sens de Hjelmslev), 3) condition de toute axiologie, normale ou convention particulière. Enfin, elle représente le point d'indifférenciation de l'éthique et du sémantique.

b) L'énoncé éthique et l'aspectualité

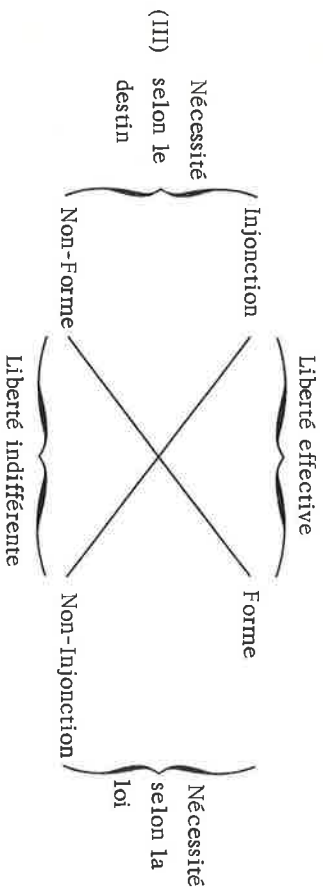
On peut dire l'injonction ou l'on peut dire la forme. En termes politiques, on peut donner un ordre ou dire la loi. En termes passionnels, on peut exprimer un désir ou en formuler la manière. L'énoncé éthique est donc, par nature, déchiffré entre deux exigences opposées qu'il concilie plus ou moins et selon des programmes plus ou moins complexes. C'est pourquoi il s'offre de lui-même à l'aspectualité (1). Essayons d'en décrire les différentes figures. Il peut y avoir conjonction entre l'injonction et la forme. Si l'on choisit un univers sémantique où l'injonction est un ordre et la forme une loi, on peut produire différentes figures de l'organisation politique (monarchie constitutionnelle, démocratie présidentielle, etc.). L'important est, dans tous les cas, l'établissement d'une mesure stabilisant une tension. On peut, inversement, produire deux formes de l'excès : d'une part, l'ordre sans loi (la tyrannie), d'autre part, la loi sans ordre, c'est-à-dire immorivée (conventionalisme). Cette dernière forme est un cas limite de l'ordre rationnel légal (Max Weber) qui fut envisagée sous la Révolution française lorsque l'on songea à désigner les délégués à la Convention au hasard, la raison étant égale en chacun. La dernière conjonction possible (ni loi ni ordre) peut être nommée le nihilisme au sens où Nietzsche dit : "La valeur de toutes les valeurs se dévalorise". C'est l'impossibilité éthique qui s'offre curieusement comme une éthique de la mesure puisqu'elle se détermine à partir de l'impossibilité de l'excès. Soit la structure suivante :

(1) L'emprunte la notion d'aspectualisation éthique sous les formes de la mesure et de l'excès à A. J. Greimas qui l'exposa dans son séminaire.



c) La modalisation éthique

L'énoncé éthique peut être modalisé selon la nécessité ou la liberté, modalités qui, à leur tour, présupposent une aspectualisation. Il y a deux formes de nécessité : celle qui résulte de la conjonction de l'injonction et de l'absence de forme (par exemple, l'impératif du désir) et celle que l'on obtient en conjonquant la forme et l'absence d'injonction (nécessité ontologique, légale, etc.). Nous nommerons la première nécessité selon le destin, la seconde nécessité selon la loi. Nous obtenons de même deux formes de la liberté : la conjonction de l'injonction et de la forme (liberté effective) et la conjonction de l'absence d'injonction et de l'absence de forme (liberté indifférente). Les deux formes de la nécessité relèvent d'une éthique de l'excès, les deux formes de liberté sont soumises à la mesure, positivement pour la première, par simple exclusion de l'excès pour la seconde.



On remarquera que ces trois schémas ne produisent pas l'opposition du bien et du mal, qui semble cependant nécessaire à la description d'un univers éthique. J'ai en effet voulu insister sur la structure interne à la catégorie de valeur, pré-supposée pour qu'il y ait, par dérivation, une structure axiologique. D'autre part, ma description repose entièrement sur la notion de présupposition. Or, pour introduire la catégorie du bien et du mal, il faut nécessairement pouvoir construire le point de vue de la réflexion, présent, ne serait-ce qu'idéalement, dans tous discours éthique. Il en va de même d'ailleurs pour la vérité. Pour la même raison, je n'ai introduit l'aspectualité que dans la seule mesure où elle se trouve présupposée par la tensivité propre à l'opposition injonction/forme. On ne doit donc pas lire dans nos schémas autre chose qu'une tentative pour déterminer, aussi bien pour la vérité que pour l'éthique, le point d'ancrage minimum pour qu'ultérieurement, un discours éthique ou un discours véritéirore aient lieu. Dans les deux cas, ce point d'ancrage est un terme irréductiblement complexe : le "quelque chose", la "valeur". Or, la construction discursive du sujet de la réflexion met ce dernier dans une position syntaxique comparable à celle décrite ici pour le niveau proto-sémantique (1). C'est la mise en vis-à-vis de ces deux types de complexités qui permettrait de comprendre comment le discours éthique peut se développer comme modalisation, comme aspectualisation et, en définitive, comme partage entre un bien et un mal.

Jean-François Bordron

(1) Sur ce point, voir J. -F. Bordron, Recherches sur les contraintes sémiotiques dans la pensée discursive, thèse de troisième cycle, Paris, E. H. E. S. S., 1984.

FRA GMENT D'UNE ANALYSE MODALE DE L'ÉTHIQUE ARISTOTÉLIENNE

1. Preliminaires méthodologiques

La philosophie est une sémiotique spontanée. Une sémiotique non-spontanée est donc parfois une philosophie transposée en un langage analytique, c'est-à-dire dont les opérations descriptives sont contrôlées par un métalangage théorique (1). Au niveau analytique, on peut ajouter que deux activités cognitives échappent ainsi au contrôle théorique, à savoir d'une part celle qui précède la description proprement dite, et qui consiste à désigner un matériau comme étant à analyser ; et d'autre part celle qui, après la description, intègre la structure produite dans une problématique, c'est-à-dire l'explication. La série désignation-description-explication n'est évidemment pertinente que grâce à l'autonomie et à l'autorité de sa deuxième instance, dont dépend tout le projet analytique, et par rapport à laquelle les deux autres instances ne sont que des "superstructures". Dans le cas qui nous occupe, la désignation concerne les idées d'Aristote sur l'éthique, que nous puisons dans L'Éthique à Nicomaque (2). La description nous permettra de formuler un fragment d'analyse contrôlé par ce que nous pensons être une nouvelle théorie du modal, théorie qui ouvre une nouvelle voie entre la linguistique et la sémiotique. L'explication développerait une problématique concernant l'intelligibilité du faire humain ; nous devons ici nous contenter de très brèves indications dans cette dimension.

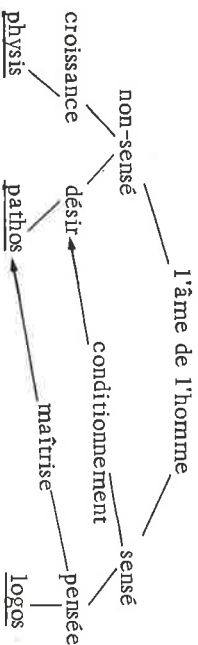
2. Désignation

Aristote explique que les facultés du vivant comprennent trois composantes, La croissance, physis, caractérise les plantes. La croissance et le désir, orexis,

(1) Ces opérations et leur contrôle (cohérence, exhaustivité, simplicité) définissent pour nous les deux niveaux analytique et théorique du discours scientifique, composé, en termes hjelmsleviens, d'un "langage scientifique" (opération, analyse) et d'un "métalangage" au sens strict prenant le premier comme son langage-objet. La science est double. Prolegomena, chap. 22 et 3.

(2) Nous nous servons de l'article fort efficace du philosophe norvégien Antim Stigen : Aristoteles' begrep handling (praxis) (Le concept aristotélicien d'action (praxis)), Norsk Filosofisk Tidsskrift, VII, 1, 1972 (Oslo).

sont le propre des animaux. Et la croissance, le désir et la pensée, logos, sont finalement les caractéristiques de l'homme, animal pensant, ou plante désirante et pensante. L'âme ou la forme de l'homme est donc à analyser comme articulée en deux parties, dit-il, le non-sensé (croissance et désir) et le sensé (pensée). Le non-sensé relève d'une physique (croissance) et d'une pathétique (désir, animé par le pathos), tandis que le sensé relève d'une logique. Or, cette dimension logique se manifeste sous forme d'une pensée théorique, c'est la pensée pure, et d'une pensée pratique, c'est la pensée qui prend comme objet et domaine le champ du désir : cette logique du pathétique est alors précisément l'éthique.



Le faire humain se divise en trois domaines, d'abord le faire "naturel", phuo (croissance), ensuite le faire "tensif", orego, et en dernier lieu le faire "logique", lego/noéo. Ce second faire, tensif, pathétique, devient sensé dans la mesure où il se règle sur le comportement des autres par imitation ou conditionnement ; ou dans la mesure où il se soumet aux exigences d'une pensée pratique. Il ne s'agit pas pour Aristote d'éliminer le désir en faveur d'un comportement froid et conventionnel, mais plutôt de plier le désir aux conventions :

"Mais si nous éprouvons ces sentiments [effroi, assurance, désir, colère, pitié, plaisir, peine] au moment opportun, pour des motifs satisfaisants, à l'endroit de gens qui les méritent, pour des fins et dans des conditions convenables, nous demeurerons dans une excellente moyenne, et c'est là le propre de la vertu [areté] (...)" (1).

On voit que cette éthique prend la forme moins d'une morale concrète que d'une réflexion générale sur la question même de savoir ce qui appelle et donne lieu aux morales.

(1) Eth. Nic., II, 5. "... au moment opportun..." : ote sei, comme il faut.

L'éthos, habitude (ethizo : habituer) invite à la valorisation (1) du faire, pour autant qu'un eu-prattein va se distinguer d'un kakos prattein de par une euphorisation (euphoros : "facile à porter") et une dysphorisation (dysphoros : "importun, lourd, pénible") s'imposant aux actes selon qu'une sagesse (phronesis) les mette ou non sous la législation de la pensée pratique.

Disons que les actes – éléments atomiques du faire – se virtualisent, s'actualisent et se réalisent sous certaines conditions, et que ces conditions sont précisément ce que vise l'analyse aristotélicienne des facultés et de leurs connexions possibles. Si la condition d'un acte relève de la nature, du désir ou de la pensée, l'acte lui-même va être qualifié comme naturel, pathétique ou conventionnel (le "convenir" étant le critère de la pensée pratique), respectivement. Voilà que nous commençons à lire le matériau en termes structurables.

3. Description

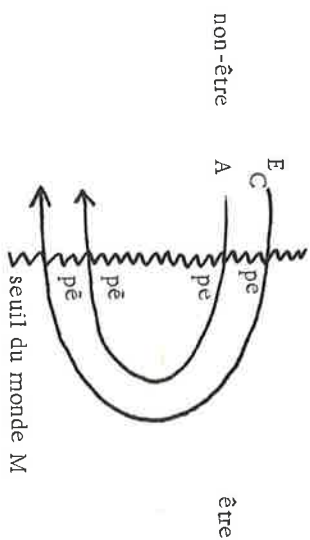
3.1. La condition

Un acte (2) devient virtuel en devenant possible. Cette possibilité de l'acte l'introduit dans un espace qui contient un monde pensable quelconque. L'espace en question est divisé par un seuil de possibilité qui sépare le monde comme infériorité d'un être, de l'extériorité d'un non-être. Penser l'acte dans sa possibilité pure revient à le poser comme surgissant au seuil de possibilité : il peut être et il peut ne pas être (pe & pē). Cela dépend, justement. Pour qu'il s'éloigne de sa pure possibilité vers un statut actuel, il faut qu'un autre événement lui serve de condition en lui ouvrant la porte du monde en question. L'événement conditionnant (E_C) franchit le seuil et entraîne avec lui notre acte (A), condamné pourtant

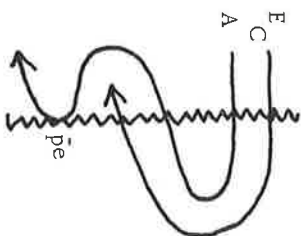
(1) Pour nous, le "thymique" relève en dernière instance du modal ; et nous commençons peut-être à voir comment s'établit le rapport.

(2) Nous ne pouvons pas ici développer l'analyse présentée en mai 1984 qui permet de définir un événement comme acte en introduisant un sujet pensé par un autre sujet. C'est tout le problème de savoir ce qui distingue un faire d'un simple être, état ou étant.

à ressortir du monde M en même temps que E_C . Ce que nous proposons d'écrire de la manière suivante (1) :



La trajectoire de notre A se complique dès lors du fait que la non-réalisation de sa condition E_C lui ferme à nouveau la porte de M , du moins s'il s'agit d'une condition nécessaire :



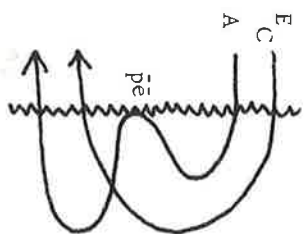
: éventualité de A dans M

: impossibilité de A dans M

De possible, la réalisation de A devient impossible ($p\bar{e}$, ne pas pouvoir être) en l'absence de E_C dans M .

(1) La théorie du seuil que nous sommes en train de développer s'avère très proche de la theory of force and barrier qui circule dans la linguistique californienne, et qui a été lancée par Leonard Talmy ; voir Eve E. Sweetser, Root and Epistemic Modals : Causality in Two Worlds, Berkeley Linguistic Society, n° 8, 1982.
Nous remercions le linguiste espagnol Agustín Vera-Luján d'avoir attiré notre attention sur cette recherche.

S'il s'agit par contre d'une condition suffisante, c'est d'un jeu entre éventualité et nécessité de A dans M qu'il va s'agir :



: nécessité de A dans M

: éventualité de A dans M

Sous la condition E_C , notre A devient nécessaire ($p\bar{e}$, ne pas pouvoir ne pas être), tandis que son avènement redevient éventuel ou contingent en dehors de cette condition.

Ainsi conditionné par E_C est un acte susceptible de conjonction et de disjonction avec d'autres événements réalisés dans M ; et c'est ainsi que nous proposons de définir son actualisation, différente à la fois de la pure virtualisation et de la réalisation en tant qu'inconditionnellement nécessaire dans M .

3.2. Classification aristotélicienne des conditions

La porte ouverte à l'endroit du seuil définit la possibilité (pe et $p\bar{e}$) ; la porte fermée définit par contre le devoir comme figure modale, ce qui explique la compatibilité entre certaines valeurs de pouvoir et de devoir. En effet, quoi qu'en dise le carré plus ou moins heureusement appliqué, la modalité de pouvoir présente l'articulation quaternaire que nous venons de voir (pe , $p\bar{e}$, $\bar{p}e$, $\bar{p}\bar{e}$), tandis que celle de devoir ne nous offre qu'une articulation binaire (1), à savoir le devoir être (d'un être ou d'un faire) et le devoir ne pas être (de et $\bar{d}\bar{e}$).

L'acte soumis à une condition est donc actualisé. Or, ce qui l'actualise peut être étudié au même titre que l'acte conditionné. Pour Aristote, il y a trois classes de conditions qui donnent lieu à l'émergence de trois types d'actes relevant chacun de sa "faculté". La condition physique ou naturelle ; la condition orexique,

(1) En effet, le ne pas devoir, \bar{d} , ne note que l'absence d'une modalisation par le devoir et non pas, comme dans le cas de pouvoir, une valeur prégnante.

c'est-à-dire pathétique, c'est-à-dire qui fait de l'acte une passion ; et la condition logique ou conventionnelle, qui détermine d'une part la pensée théorique comme acte en soi, et d'autre part surdétermine la passion en en faisant un acte convenable.

Comment rendre compte maintenant de ces classes de conditions ? Nous allons introduire une hypothèse, qui est la suivante : puisque les conditions sont elles-mêmes des événements modalisables, conditionnables, trois éventualités se présentent qui correspondent à nos trois classes. Ou bien une condition est conditionnée par une autre condition conditionnée par une autre, etc., à l'infini : (((EC) E' C) E'' C) E''' C) E'''' C)... ; c'est le cas précisément dans ce que nous appelons la nature, objet des sciences naturelles qui étudient le réseau causal infini et sans rupture d'une matière où en dernière instance tout est de l'ordre du nécessaire (reste à savoir en fonction de quoi, mais rien ne peut en annuler la question).

Ou bien une condition est elle-même radicalement sans condition, inconditionnelle. Le désir, le pathos aristotélicien, n'est pas naturel, et il ne relève non plus par lui-même du conventionnel ; c'est qu'il pose le pathétiquement déterminé comme déterminé par une indétermination. Il n'est pas naturel, il n'est pas conventionnel, il est fatal. La chaîne de ses conditions se rompt au premier chaînon (ce n'est même pas le hasard, statistiquement déterminable). L'acte pathétique, la passion, est fatal : c'est un c'est comme ça dont il n'y a rien à dire (*fatum est*, tout est dit).

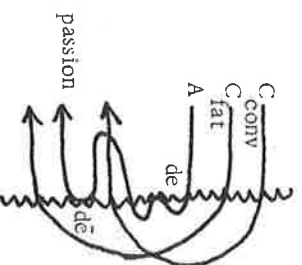
Ou bien finalement une condition est conditionnée par une chaîne de conditions plus ou moins longue, mais qui se termine par un chaînon fatal ; c'est une chaîne finie, non naturelle, non fatale. Dans ce cas, la condition se présente comme conventionnelle.

Un acte n'est intelligible que dans la mesure où une condition l'actualise et fonctionne comme sa contrainte. C'est la contrainte qui est l'intelligible. Il n'y a rien d'autre à comprendre. Mais ces contraintes sont donc structurellement différentes, et il nous faut, dans l'éthique, essayer de comprendre leurs possibles connexions, toute la syntaxe des contraintes.

3.3. Le vice et la vertu

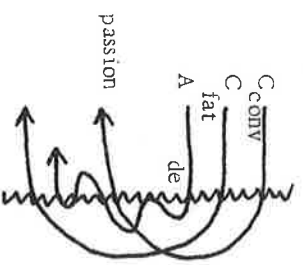
Supposons que deux contraintes, quelles qu'elles soient, se superposent comme actualisateurs de A, ou comme deux portes qui se recouvrent partiellement dans le même mur autour du monde M. Nous aurons alors à décrire une trajectoire

plus complexe, car les intersections nous offrent quatre conjonctures selon un carré bien classique ($c_1 \overline{c_2}$, $\overline{c_1} c_2$, $c_1 c_2$, $\overline{c_1} \overline{c_2}$). Si maintenant nous interprétons c_1 comme la condition fatale de la passion et c_2 comme la condition conventionnelle qui essaie de se greffer sur elle, nous obtenons notamment les figures que voici :



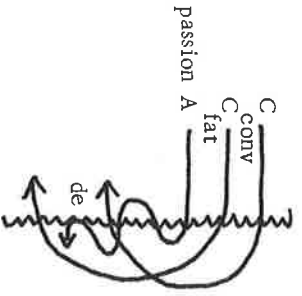
la passion se manifeste toujours quand elle est conventionnalisée et jamais quand elle ne l'est pas ; devoir être dans un cas et devoir ne pas être dans l'autre.

La conjonction des contraintes fatale ("réelle", diraient les lacanisants) et conventionnelle ("symbolique") déclenche obligatoirement, donc comme nécessaire, l'acte passionnel ; sans la contrainte conventionnelle, elle reste totalement bloquée. C'est la domestication complète de la passion, le portrait modal de la vertu.



: nécessaire
: éventuelle (de au sens de suspension de de)

La conjonction non-conventionnelle se manifeste éventuellement ; c'est la transgression - célébration de la frontière même entre fatalité conventionnalisée et non-conventionnalisée, par exemple entre "amour" (avec contrat) et "désir" (sans contrat). Cette transgression peut basculer dans la débauche, qui inverse les valeurs de la conjoncture précédente :

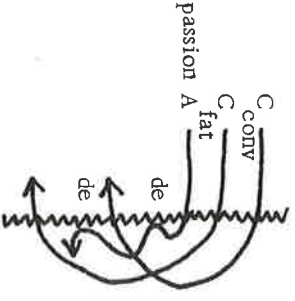


: éventuellement en partie "normalisée"

: nécessairement en partie "non-normalisée"

Cette passion plus "sauvage" peut encore empirer et devenir le vice qui jamais ne se manifeste "comme il faut" et toujours "comme il ne faut pas"... Nous confions au lecteur la tâche d'en produire la figure.

Aristote n'avait pas pensé à la conjoncture qui caractériserait le style passionnel mis en scène par le marquis de Sade, qui favorise les actes s'inscrivant à la fois dans le vice et la vertu, les "monstres" actionnels qui s'avèrent à la fois nécessairement des passions conventionnelles et des passions absolument contraires à toute norme :



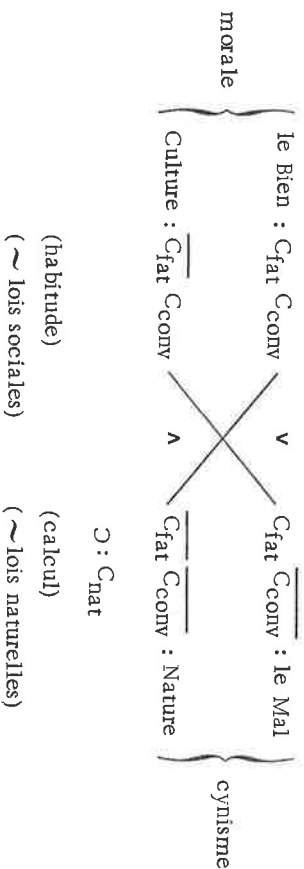
: d'un autre point de vue parfaitement "incorrecte"

: d'un certain point de vue parfaitement "correcte"

Bienfaitsances qui sont des crimes, mariages qui sont des incestes, etc. Ces "monstres" narratifs supposent d'autre part un calcul assez raffiné au niveau du planning narratologique, c'est-à-dire au niveau des contraintes naturelles qui se superposent au jeu que nous venons d'étudier et qui assignent à ces actes modali- sés un contexte descriptif caractérisant le monde même où ils seront plus ou moins vraisemblables (ou impossibles/miraculeux, ou nécessaires/triviaux ; l'analyse modale est la même à ce niveau supérieur).

4. Explication

L'éthique n'est pas bien entendu un ensemble de conjonctures modales, c'est un type de discours. Or, ce discours éthique se définit précisément par sa problématique qui concerne le jeu des contraintes sur l'acte que nous étudions. On peut en effet articuler en un carré authentiquement profond, axiomatique, les dimensions essentielles de ce jeu : la contrariété éthique du Bien et du Mal s'y définissent, par rapport à un acte A, comme celle d'une C_{fat} surdéterminée par une C_{conv} versus une C_{fat} non surdéterminée ; les subcontraires correspondants sont alors les conjonctures inverses, à savoir la C_{conv} non surdéterminée par une C_{fat} - qui nous donne la formule modale de la catégorie de Culture - et la C_{nat} non surdéterminée ni par une C_{fat} ni par une C_{conv} - nous donnant la formule de la catégorie de Nature :



A la C_{fat} correspondra le vouloir faire comme à la C_{conv} le devoir faire dans la figure de la vertu, abstraction faite de la C_{fat} ; à l'absence des C_{fat} et C_{conv} correspondra tout ce qui relève du naturel au sens du pouvoir faire matériel.

Le "cynisme" serait à définir comme concordance du pouvoir faire et du vouloir faire ; la "morale", à l'opposé, comme concordance du devoir faire et du vouloir faire. Un Sade essaierait d'être à la fois moraliste et cynique. Celui qui pratriquerait la dimension de l'habitude et du calcul serait le politicien. La politique est un genre éthique. Peut-être un genre mineur.

Per Aage Brandt

Réflexions sur le premier des Trois essais sur la théorie de la sexualité

"Celui qui baise avec ardeur les lèvres d'une jolie fille ne se servira qu'avec déplaisir de sa brosse à dents à elle, bien qu'il n'y ait pas lieu de croire que sa propre bouche, qui ne le dégoûte point, soit plus appétissante que celle de la jeune fille" (Freud, Trois Essais, ... , p. 36).

Les Trois essais sur la théorie de la sexualité (1) constituent, de l'avis général, un des points culminants de l'œuvre de Freud. D'ailleurs, on ne compte pas moins de six éditions successives (de 1905 à 1924) comportant un grand nombre de réécritures et d'ajouts importants. Preuve supplémentaire — s'il en était besoin — de l'intérêt de ce texte : les références très nombreuses, s'agissant des concepts fondamentaux de la psychanalyse, qui y sont faites dans le célèbre Vocabulaire de la psychanalyse de Laplanche et Pontalis. Les quelques réflexions qui suivent s'appuient sur le premier des trois essais intitulé "Les aberrations sexuelles", titre, on le voit, qui contient et annonce notre problématique dans un domaine où, selon Freud, les deux pôles du normal et du pathologique sont reliés par un continuum très délicat à segmenter.

Freud, dès le début de ce premier essai, met en place l'essentiel de sa terminologie : "La personne qui exerce un attrait sexuel sera désignée comme objet sexuel, et l'acte auquel pousse la pulsion sera nommé but sexuel" (p. 18). Le sujet, curieusement absent de la surface du discours, semble pris entre deux flux manipulateurs issus de deux destinateurs complémentaires : la Pulsion, l'Autre.

(1) S. Freud, Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie ; les citations sont extraites de l'édition suivante : S. Freud, Trois essais sur la théorie de la sexualité, Paris, Gallimard (Coll. Idées, 3), 1962. Trad. de B. Reverchon-Jouve.

Ce modèle symétrique élémentaire se compliquera ultérieurement par l'intervention d'autres destinateurs s'opposant à la Pulsion, et préservant le sujet de possibles perversions : la Pudeur, la Douleur, la Pitié, l'Horreur, le Dégoût, etc. (1). L'essai, très logiquement, se partage donc, pour l'essentiel, entre les "déviances" se rapportant à l'objet et celles concernant le but sexuels.

On est d'emblée frappé par deux caractéristiques du discours, situées à des niveaux différents :

(a) La lexicalisation du pôle pathologique de la catégorie sémantique fondamentale est très riche, très diversifiée : on rencontre, sur un axe orienté qui va du quasi normal au tout à fait pathologique, successivement : variations, déviances, transgressions, aberrations, égarements (2).

(b) Si le pathologique est le "produit" cognitif de l'expérience et de la démonstration scientifiques, le normal, lui, émane d'un sujet distinct, présent dans le texte sous la forme du "on" :

— "(...) ce qu'on estime être l'état de choses normal" (p. 18) ;

— "Ce que l'on considère comme le but sexuel normal est l'union des parties génitales dans le coït, (...)" (p. 34) ;

— "Nous pouvons supposer que ce sont là [la pudeur et le dégoût] des forces destinées à maintenir la pulsion sexuelle dans les limites de ce que l'on désigne comme normal (...)" (p. 49).

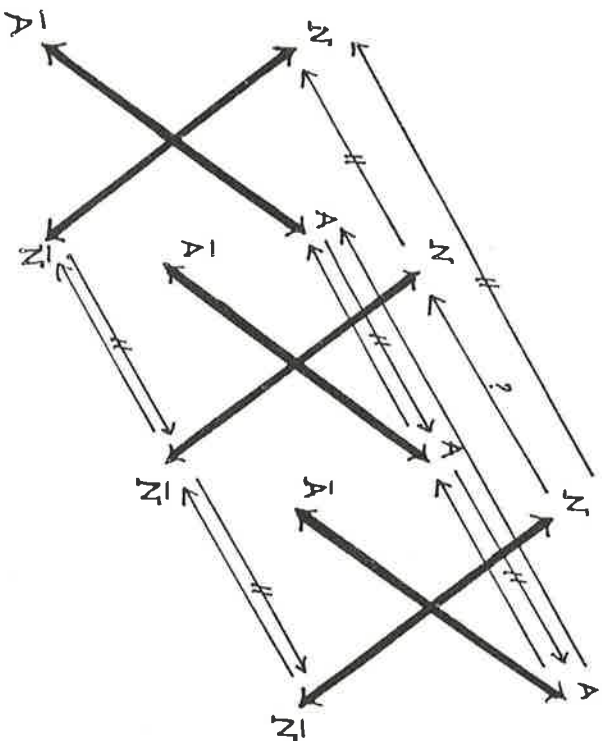
On saisit donc que les termes de la catégorie normal vs pathologique, émanant de sujets épistémiques distincts, se situent, en fait, sur des isotopies différentes. Problème qui ne manque pas d'apparaître comme considérable, d'autant que Freud disqualifie sévèrement, d'emblée, le sujet collectif : "L'opinion populaire se forme certaines idées arrêtées sur la nature et les caractères de la pulsion sexuelle (...). Si on l'analyse de près, on y [la description de l'opinion] découvre une foule d'erreurs, des inexactitudes et des jugements précipités"

(1) Un état passionnel, pathémique, du sujet peut donc se constituer en destinateur-manipulateur : la Pitié empêche d'être sadique, la Douleur d'être masochiste, etc.

(2) Nous avons bien conscience que ces remarques devraient s'appuyer sur l'édition originale, édition dont nous n'avons pu disposer.

(pp. 17-18). Freud est donc contraint de poser, implicitement, que la catégorie normal vs pathologique (anormal) peut se situer sur trois isotopies distinctes : isotopie sexuelle ; isotopie psychique ; isotopie socio-morale.

D'autre part, il existe des relations logiques précises, et inattendues, entre ces niveaux isotopes :



N : normal ; \bar{N} : non-normal ; A : anormal ; \bar{A} : non-anormal.

Les principales relations entre les termes des carrés sont les suivantes :

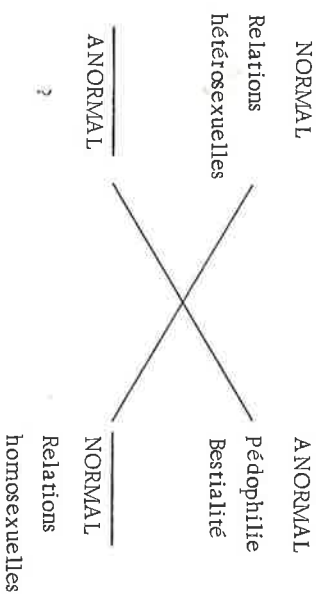
(a) L'anormalité sur l'isotopie socio-morale implique l'anormalité sur l'isotopie sexuelle : "Celui qui (...) est considéré comme anormal au point de vue social et moral, celui-là, d'après mon expérience, est toujours anormal dans sa vie sexuelle" (p. 33) :

(b) L'anormalité sexuelle n'implique ni ne présuppose l'anormalité socio-morale : "(...) il existe beaucoup d'anormaux sexuels qui, à tous les autres égards, correspondent à la moyenne et possèdent l'acquis de notre civilisation (...)" (p. 33) :

(c) L'anormalité sexuelle n'implique ni ne présuppose l'anormalité psychique (l'aliénation) : "(...) on voudrait pouvoir rapporter à la maladie mentale de tels cas d'égarements graves de la pulsion sexuelle. Mais cela ne paraît pas possible" (p. 32) :

(d) L'anormalité psychique entraîne l'anormalité sexuelle : "Chez les aliénés, on rencontre les mêmes égarements, mais à un degré supérieur (...)" (p. 32).

Pour ce qui est des déviations touchant à l'objet sexuel, on peut proposer le carré suivant :



Quant aux variations se rapportant au but sexuel, Freud distingue les transgressions anatomiques et la fixation de buts sexuels préliminaires. On pourrait, dans un premier temps, considérer que ces déviations se situent à un autre niveau du parcours génératif puisqu'elles semblent avoir trait, pour les premières à la spatialité, les secondes à la temporalité, voire à l'aspect : "(...) arrêtés à certains rapports intermédiaires qui, normalement, doivent être franchis rapidement pour atteindre le but sexuel final" (p. 35). Mais les transgressions anatomiques sont à relier, en fait, aux déviations concernant l'objet (comme Freud l'indique lui-même p. 38), puisqu'on aboutit, dans le cas, par exemple, du fétichisme, à une véritable substitution d'objet. C'est effectivement le fétichisme qui permet de comprendre le mieux ce type de déviation, dont les manifestations vont "(...) de simples variations de la pulsion sexuelle à des aberrations pathologiques" (p. 40).

FETICHISME NORMAL
Rattachement à l'objet
METONYMIE
Non-substitution au but
normal

FETICHISME PATHOLOGIQUE

FETICHISME PATHOLOGIQUE
Détachement de l'objet
METAPHORE
Substitution au but normal

FETICHISME NORMAL
Rattachement à l'objet
METONYMIE
Substitution au but normal

Le fétichisme normal a pour origine la surestimation de l'objet sexuel : "La valeur qu'on attache à l'objet sexuel (...) ne se limite pas d'ordinaire aux parties génitales, mais s'étend au corps entier de cet objet, et tend à s'emparer de toutes les sensations qui en émanent" (p. 35). La valorisation progresse, de proche en proche, par métonymie. Les nouveaux objets ainsi valorisés ne défont pas du but normal, ne se substituent pas à lui.

Le fétichisme normal suppose que le nouvel objet se substitue au but normal (Freud prend l'exemple des pieds et des cheveux). Le sujet prend, en quelque sorte la partie pour le tout. On glisse, ici, de la métonymie initiale à la presque métaphore (non-métonymie) : le pied, par exemple, est symboliquement associé, depuis toujours, au pénis.

Le fétichisme pathologique est atteint lorsqu'à la substitution au but normal s'ajoute le phénomène sémiotique de détachement de l'objet : "(...) Le fétiche (...) devient à lui seul l'objet de la sexualité" (p. 40). On a ici affaire à une métaphore, ou, plus exactement, aux ruines d'une métaphore difficile à restaurer.

Avec la fixation de buts sexuels préliminaires, on a le sentiment de passer d'un pathologique paradigmatique à un pathologique syntagmatique. Si l'on considère l'acte sexuel (le but sexuel) comme un PN de base, on peut distinguer des PN d'usage, par exemple toucher, regarder l'objet sexuel. Grossièrement, le pathologique sera atteint lorsque tel ou tel programme d'usage sera converti en PN de base, ce dernier ne pouvant, dans ces conditions, être accompli. Voyeurisme, exhibitionnisme, sadisme et masochisme relèvent de cette analyse. La

normalité coïncide ici avec l'accomplissement narratif total. L'acte sexuel peut vers aurait donc quelque chose à voir avec l'inachèvement du récit.

Cette normalité syntagmatique mais aussi aspectuelle (on ne doit pas s'arrêter.) de l'acte sexuel est sans aucun doute à mettre en relation avec la grande syntagmatique – sur laquelle Freud n'a guère varié – des stades oral, anal et génital. Et c'est, tout compte fait, sur la dimension narrative que Freud parvient à se soustraire au jugement du sujet collectif (le consensus social), à poser sa propre conception de la norme.

Ivan Darrault

1. Les jugements sur la langue

a) A côté des modalités relatives à l'ETRE (aléthique), au SAVOIR (épistémique) et au FAIRE (déontique), il existe le VALOIR (axiologique), assez négligé dans le Dictionnaire de Greimas-Courtes.

b) L'axiologique peut correspondre à deux attitudes : (i) jugement intellectuel : "comme il se doit" : bien, correct, juste, vertueux, normal... (et leurs opposés) ; (ii) jugement sensible : "comme je le perçois avec plaisir" : beau, bon, doux, agréable, heureux... (et leurs opposés).

c) On peut se rappeler que *dwenos est à la source du latin bonus, bene, bellus. Il semble difficile, dans le domaine de la sémantique linguistique, de séparer l'éthique (le bien), l'esthétique (le beau) et l'hédonique (le bon). La notion d'acceptabilité, appliquée à l'énoncé réalisé, tient compte en fait de ces trois composantes.

2. Les types d'acceptabilité

a) L'exemple de Sibawayhi (grammairien arabe, en 796 ; d'après G. Troupeau).

Un énoncé peut être :

- juste, ou cohérent sémantiquement (vs absurde) ;
 - beau, ou satisfaisant syntaxiquement (vs laid) ;
 - [vraisemblable ou] mensonger, ou impossible référentiellement.
- On retrouve ici les trois composantes : sémantique, syntaxique et pragmatique.
- b) Les grands types d'acceptabilité :

- le signifiant : cf. orthographe, orthophonie.
- la grammataire : cf. orthosyntaxie ("grammaticalité") et ortholexie (mot bien formé et appartenant au stock). La recevabilité lexicale peut dépendre de la culture du sujet (eythirrus : "poisson d'Amérique"), de sa familiarité avec une phraseologie mémorisée (il a avalé son parapluie = "il se tient raide, comme si..."), de sa faculté de décoder (il placésaintlazarisait = il parlait devant la Gare Saint-Lazare : R. Queneau).

- le sens : cf. orthosémie. Citons la combinatoire insolite à reconstruire (L'hiver a le sourire : la Polynésie) : la situation modifiant la relation interlocu-

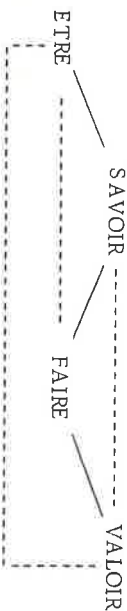
tive (Arrêtez-vous sur le bas-côté : impératif dans la forme, conditionnel d'hypothèse dans l'intention) ; Le jugement logico-conceptuel, fondé sur une expérience référentielle (Quelle est la plus petite montagne de Grèce ?).

c) Le flou de l'acceptabilité

Certains théoriciens (en grammataire générative, en logico-sémantique), pour les besoins de leur cause, s'acharnent à répondre par oui ou par non à la question de l'acceptabilité. La rigueur algorithmique s'accommode mal de l'imuition qui les porte à discuter de la recevabilité des exemples. Il faut délibérément s'orienter vers un continuum. C'est en fonction d'un nombre de paramètres assez élevé, et souvent difficilement repérables, qu'on pourra situer sur cet axe les énoncés considérés. Le même énoncé variera de place selon les conditions de sa réalisation.

3. Conclusion

Nous proposerions le schéma suivant, fondé sur les quatre métatermes représentatifs des groupes de modalités dominantes :



à interpréter ainsi :

- ETRE représente la condition d'existence (cf. réel, irréel, virtuel, potentiel, nécessaire...);
 - SAVOIR se réfère à l'engrangement des connaissances et à la faculté d'imaginer ; il est souvent la condition du FAIRE ;
 - FAIRE évoque le vouloir, le pouvoir, l'obligation ;
 - VALOIR est rétrospectif : c'est le jugement porté sur un FAIRE, un SAVOIR ou un ETRE : bien, bon, vrai, utile, intéressant, etc.
- Ou encore, ETRE est une position d'avant, VALOIR une position d'après, SAVOIR et FAIRE des transitions.

Bernard Portier

Le choix de cette lettre tient à de multiples raisons dont deux essentielles.

Le problème de la morale de Descartes et en particulier le statut de sa morale "par provision" est un de ceux qui divisent le plus les commentateurs. Or sa Correspondance est un lieu où il est justement beaucoup question de morale. À priori on peut donc juger que son étude contient des éléments significatifs pour la connaissance de cette partie de l'œuvre. On est également en droit de penser qu'une analyse "éthique" traitant de problèmes particuliers pourrait fournir des enseignements vérifiables dans tout discours du même genre.

La démarche suivie est celle d'une analyse narrative du passage, qui permette de mettre à jour ses ambiguïtés, en postulant qu'elles ont un certain caractère de généralité.

"Et il faut toujours préférer les intérêts du tout, dont on est partie, à ceux de sa personne en particulier ; toutefois avec mesure et discrétion, car on aurait tort de s'exposer à un grand mal, pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays ; et si un homme vaut plus lui seul, que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement aucune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public on prend plaisir à faire du bien à tout le monde et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui, lorsque l'occasion s'en présente. Voire on voudrait perdre son âme, s'il se pouvait pour sauver les autres. En sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes" (1).

1. Découpage

On constate l'existence d'une "maxime" que viennent illustrer quatre exemples concrets de PN ou encore d'une assertion déontique suivie de narrativisation,

(1) Descartes, Lettre à Elisabeth, le 15 septembre 1645.

autorisant ainsi le découpage suivant :

- Maxime : "Et il faut toujours ... mesure et discrétion" ;
 PN 1 : "car on aurait tort ... à ses parents ou à son pays" ;
 PN 2 : "et si un homme ... pour la sauver" ;
 PN 3 : "Mais si on rapportait ... aucune vertu" ;
 PN 4 : "au lieu au ... que fassent les hommes" .

2. Structure actantielle

La structure actantielle qui apparaît met en scène deux sujets, dans une relation conflictuelle : S_1 (designant l'individu en tant que tel) vs S_2 (la totalité). La maxime, comme les récits ultérieurs, décrit donc des PN antithétiques. Mais l'ensemble de ces récits se présente aussi comme un simulacre construit par un autre actant sujet, qui, ce faisant, élabore sa propre compétence à travers la description qu'il fait de ces PN antagonistes (cf. l'emploi du conditionnel), ce qui lui permet d'exercer un faire cognitif d'ordre évaluatif ("préférer"). D'où la nécessité d'introduire un troisième actant S_3 . Les traces de ce S_3 , invité à agir, dont le texte précise la compétence, peuvent être relevées dans le "on aurait tort", "il n'aurait pas raison". Mais ce "on" contient aussi, en syncretisme avec S_3 , un autre actant S_4 qui occupe la fonction de Destinataire-judicateur, et se prononce sur le faire évaluatif de S_3 , sur les "bonnes" et "mauvaises" préférences. L'ensemble du simulacre se décompose sur le plan discursif en deux grandes séquences :

$$\begin{array}{l} \text{"il faut toujours préférer"} \\ \text{"avec mesure et discrétion"} \end{array} \approx \frac{PN_3 + PN_4}{PN_1 + PN_2} \quad (2) \quad (1)$$

Le segment 2, en PN_3 , dénie l'ensemble de la maxime qu'il réaffirme en PN_4 , tandis que le segment 1 introduit une restriction, ou une précision, en faisant appel à des critères de "mesure" en PN_1 , de "discrétion" en PN_2 et conduit ainsi à une dénégation fondée en PN_1 sur la quantification et en PN_2 sur la qualification.

3. Etude de la "maxime"

"Et il faut toujours ... avec mesure et discrétion".

Cette première phrase qualifiée de "maxime" marque le début de l'installation du simulacre par l'énonciateur. Ainsi sont mis en place les éléments de la structure actantielle que l'on retrouvera figurativisés différemment selon les PN :

- 2 sujets : S₁ "personne en particulier"

S₂ "tout (dont on est partie)"

- 2 objets de valeur : O₁ "ceux" (intérêts particuliers)

O₂ "intérêts (du tout)"

- Un jugement cognitif instaurant une hiérarchie de valeurs : "préférer".

- Une modalité déontique : "Il faut".

Mais à travers le jugement sur la nécessité de l'énoncé qui est formulé par l'Énonciateur, se trouve aussi instauré dans le discours le Destinataire S₄ qui exerce une modalité factitive en attribuant à S₃ qui désigne tous les sujets existants ("toujours") la modalité du devoir-faire ("Il faut"). Une fois reconnue par S₄ la compétence de S₃, la performance de ce PN sera évaluée justement par S₄, jugeant. Le faire qui va être ainsi glorifié ou disqualifié est d'un genre particulier. Ici en effet, le devoir (hypothétique) de S₃ est un devoir-préférer : il s'agit d'un acte cognitif de décision, suite à une comparaison évaluative. La comparaison (ou le choix qui résulte de la décision), ici d'ordre binaire, est à faire entre deux programmes narratifs antagonistes.

4. PN 1

"on aurait tort... parents ou à son pays"

La définition de cette maxime va se retrouver tout au long du texte et en particulier dès la présentation du premier PN. Le jugement dysphorique prononcé par le Destinataire ("on aurait tort") s'applique à un PN en lui-même positif puisqu'il est la conséquence d'un choix conforme à la maxime initiale. Les restrictions introduites portent seulement sur l'investissement sémantique de l'objet de valeur Ov₂ "petit bien" et sur l'introduction d'un PN d'usage ("s'expose à un grand mal"). C'est ici, à travers le "on aurait tort" que S₄ fait son apparition dans la position de Destinataire-jugeant. À cet égard, plusieurs remarques sont à faire : S₄ ne nie pas la formule générale de la maxime et ne l'inverse pas, en proposant de préférer les intérêts de la personne. Sa prescription est en fait de l'ordre de l'abs-
 renction, que manifeste la non lexicalisation du PN "altruiste". Le jugement ne porte donc que sur un PN positif et la maxime critiquée n'est pas en fait réfu-
 tée mais maintenue. Le jugement de S₄, seconde remarque, est, comme celui de S₃, un faire évaluatif mais les termes de la comparaison sur lesquels s'exerce la décision sont différents : pour S₃ le choix est à faire entre Ov₁ et Ov₂ ; pour S₄ la comparaison se fait entre PN d'usage et PN de base, la question à laquelle il

convient de répondre et qui dicte la décision étant du type : "La fin (PN de base) justifie-t-elle les moyens (PN d'usage) ?" Il s'agit donc d'une interrogation sur la valeur des valeurs, comparable à celle que l'on peut retrouver dans les structures d'échange, à ceci près que dans la procédure d'échange le sujet qui évalue est en synchronisme avec les sujets d'échange alors qu'ici S₄ est indépendant.

L'investissement sémantique dont on a précédemment parlé revient en fait à une double opposition exprimant deux univers, l'un déontique : /bien/ vs /mal/, l'autre quantitatif : /petit/ vs /grand/. S₁ et S₂ sont dotés de la même valeur (contre une vision naïve du monde qui accorderait une prééminence à S₂). Et la sanction est opérée par S₄ en tenant compte de l'opposition entre ces deux univers. En (1) il s'agit de la catégorie binaire de la moralisation qui oppose des univers (axiologiques) dichotomisés en positif vs négatif. On ne peut rien dire de plus pour l'instant mais en PN₂ on saura que le mal maximal est la mort, le bien maximal la vie. Mais cet univers est surdéterminé en (2) par la considération de la quantité investie visible à travers l'usage de "quantitatifs indéfinis", selon le mot de A. J. Greimas. Le mal est surdéterminé par une grandeur négative supérieure à la quantité positive. L'échange n'est donc pas possible. Le déséquilibre est le fait, non des sujets S₁ et S₂ (du moins rien ne nous en est dit) mais de la comparaison effectuée entre les deux objets de valeur, en termes quantitatifs, car un "petit bien" ne vaut pas qu'on accepte un "grand mal".

5. PN 2

"Et si l'homme vaut plus... pour la sauver"

La restriction ("Il n'aurait pas raison") est, comme en PN 1, relative au programme d'usage ("se perdre"), le programme de base étant constitué par : "la sauver". Les deux objets de valeur sont ici les deux points extrêmes d'un même axe vs mort. PN₂ peut donc être lu comme l'accentuation de l'hypothèse initiale de PN₁ mais avec l'introduction d'un nouveau critère du faire évaluatif de S₄ : celui de la compétence initiale des deux sujets S₁ et S₂ posés précédemment comme égaux. Ici S₁ est supérieur à S₂ : "Et si un homme vaut plus...".

Sur le plan de l'échange, puisqu'échange il y a, le déséquilibre est ici introduit, moins par la considération des deux objets de valeur (où le déontique est toujours surdéterminé par le quantitatif) que par la quantification opérée sur les deux sujets S₁ et S₂. On notera aussi que, s'il s'agit exclusivement en PN₁ de

L'évaluation critique de deux PN de faire, en PN₂, en revanche, le problème est posé en termes de compétence initiale ("Si un homme vaut plus"). Cet acteur "humain" est défini ici avant même l'exercice de sa performance.

Au terme de ces deux PN, l'évaluation des quantités investies, que ce soit en O₁ et O₂ ou S₁ et S₂, conduit donc à un renversement de l'apologie traditionnelle de l'altruisme et du sacrifice, décrite ici comme théoriquement insuffisamment fondée. Les conditions d'un "bon" échange ne sont pas atteintes et le faire pragmatique virtuel de S₃ serait fondé sur un faire cognitif trompeur, simple soumission à un univers axiologique préexistant.

6. Analyse des deux derniers PN

A la différence des deux premiers programmes analysés ci-dessus, c'est ici le PN de base lui-même qui est évalué positivement ou négativement. L'opposition binaire est encore plus nette : en PN₃, programmes d'usage et de base sont tous deux disqualifiés ; en PN₄, ils sont tous deux "glorifiés".

a) PN 3

"Mais si on rapportait... ni généralement aucune vertu"

Le faire évaluatif du Destinataire-judicateur porte sur le faire de S₃, non conforme à la maxime initiale, qui est pour la première et unique fois dans le texte, déniée.

• "Si on rapportait tout à soi-même" : faire évaluatif de S₃ qui contient déjà virtuellement le PN de S₁, puisque S₂ se trouve nié ;

• "nuire beaucoup" : PN d'usage ;

• "quelque petite commodité" : PN de base ;

• "aucune vraie..." : sanction.

Agit ici une sorte d'anti-destinataire manipulateur qui institue un vouloir-faire en S₃ fondé sur un faire-évaluatif trompeur. PN₃ est le lieu où la quantification est très forte. Le parcours est celui d'une intensité décroissante, pour aboutir, par une sorte de "saut qualitatif" au négatif :

"nuire beaucoup" → "petite commodité" → "aucune"

Si le jugement du Destinataire porte sur les conséquences du choix fait par S₃ en termes de PN de faire, il est cependant relatif ici essentiellement à un S₃, sujet d'état, disjoint d'états "passions" comme la "fidélité", ou l'"amitié", effets produits par son faire pragmatique. PN₃ est à la fois en continuité et en rupture avec PN₂, en continuité car l'analyse porte sur la compétence de S₁, appréciée

quantitativement, mais une rupture peut être constatée dans le "si on rapportait tout à soi-même". Deux hypothèses sont alors possibles :

- la situation ici décrite est l'inverse de la précédente : de S₁ > S₂ on passe à S₂ > S₁, jugement qui est le fait de S₄. S₁ est donc conjoint avec un "petit bien" valant moins que S₂, qui est conjoint avec un "grand mal" ; il est donc placé dans une situation de déséquilibre en termes quantitatifs. L'erreur du faire interprétatif de S₃ et le faire pragmatique qui en découle nécessairement, sont cause de l'impossibilité de l'échange :

- le déséquilibre viendrait du simple fait pour S₁ de "se considérer" comme "valant plus" que S₂, indépendamment des compétences réelles des deux sujets. L'hypothèse même de cette supériorité de S₁ sur S₂, lorsqu'elle est envisagée par S₁ lui-même, conduit à un faire qui est disqualifié.

L'appréciation de S₁, en termes quantitatifs, par S₄, est légitime mais elle ne l'est plus par S₁ lui-même. Tout se passe comme si le calcul était interdit à S₁, soit parce qu'il se trompe (1^o hypothèse), soit parce que, en dépit de la validité de ses calculs, il conduit à une situation impossible (2^o hypothèse). La sanction qui est alors portée sur le PN de S₃ ne l'est plus en termes seulement quantitatifs, mais essentiellement déontiques : "amitié", "fidélité", "vertu" sont niées. Une telle hypothèse théorique conduit à "l'immoralisme".

L'étude de PN₃ nous mène donc à une double interrogation : quel est le sens de ce retour au déontique après l'usage du quantitatif en PN₁ et PN₂ ? Pourquoi l'hypothèse envisagée en PN₂ (S₁ hiérarchiquement supérieur à S₂) est-elle si catégoriquement déniée ?

b) PN 4

"Au lieu qu'en... pour sauver les autres"

En PN₄ la maxime se trouve réaffirmée : "en se considérant comme une partie" exprime le faire évaluatif de S₃ qui contient virtuellement un PN conforme à la maxime :

- PN de base : "faire du bien"
 "service d'autrui"
 "sauver les autres"
 - PN d'usage : "exposer sa vie"
 "perdre son âme"

Quant à la sanction exercée par S₄, elle est ici exprimée en termes essentiellement déontiques et la performance de S₁ est décrite de manière euphorique, car elle conduit à l'héroïsme. Si on retrouve en effet, en PN₄, la structure de l'échange telle qu'elle était décrite en PN₁ et PN₂ (sacrifice de S₁ au profit de S₂) le déséquilibre quantitatif n'est plus évoqué, car le jugement ici opéré par S₄ est essentiellement déontique : conjonction avec l'objet de valeur "héroïsme".

L'autre transformation opérée en PN₄ tient aux modifications de la modalisation de S₃, dont la compétence est peut-être déontique mais également passionnelle : "on prend plaisir", "on ne craint pas de". Si bien qu'on pourrait être tenté de parler de double sanction : d'un côté, au terme du parcours de S₃ en PN₄ : conjonction avec l'héroïsme ; et de l'autre, au début de ce même parcours : conjonction avec le plaisir. Mais quel statut convient-il de réserver au "prendre plaisir" ? N'y trouve-t-on pas posé aussi le problème classique, en matière de morale, des rapports du devoir et de la passion, qu'on peut aussi exprimer en termes de sujet de faire-sujet d'état ?

En PN₁, S₁ est décrit essentiellement comme un sujet de faire, comme en PN₂ où une certaine évolution apparaissait ("Si un homme vaut plus..."), encore plus manifeste en PN₃ ("fidélité, amitié...") : en PN₄ tout se passe comme si un sujet d'état modalisé en termes de plaisir ("prendre plaisir") se transformait en sujet de faire ("faire du bien"). En ce sens la passion serait à l'origine du devoir, et ce qui précisément distinguerait le "héros" des autres acteurs humains serait cette modalisation passionnelle. Sa compétence relèverait plus ici du vouloir-faire que du devoir-faire (alors qu'en PN₁ et PN₂ il était question d'un sujet modalisé selon le devoir-faire). Mais la genèse de cette passion n'est pas décrite (alors qu'on comprend pourquoi S₃ en PN₃ ne peut éprouver la passion-amitié). En PN₄, le PN d'usage (le faire antérieur) n'est pas présent. Faut-il dès lors parler d'une sorte de compétence innée, qui ne serait le résultat d'aucun faire, mais qui serait attribuée d'emblée à un sujet d'état seul reconnu par S₄ comme sujet véritable ?

7. Bilan

La question centrale que pose ce texte est donc celle de la nature de la transformation opérée entre la maxime initiale et PN₄. Une première difficulté est apparue lors du passage entre PN₂ et PN₃, à propos du sens qu'il fallait accorder à "rapporter tout à soi-même" : erreur du faire interprétatif de S₃ en syncrétisme

avec S₁, qui se juge, à tort, supérieur à S₂ ? ou erreur qui tient au simple fait que S₁ exerce son faire interprétatif ? Sa supériorité ne serait en ce cas qu'une hypothèse "théorique", envisagée en PN₂, qui ne renverrait à aucune réalité, mais jouerait un rôle nécessaire à l'organisation du texte et à la persuasion du destinataire.

Une autre ambiguïté a été relevée dans le jugement porté sur le faire de S₃ en PN₃, où le jugement dysphorique est en fait fondé moins sur des critères quantitatifs que déontiques, différents de ceux employés jusqu'alors. L'argumentation par le quantitatif est-elle en dernière instance déterminante ou sa présence est-elle aussi, dans ce cas, "seulement" nécessitée par l'agencement du passage et l'opération de persuasion du destinataire, d'autant plus qu'en PN₄ aussi, la sanction était exercée en termes plus déontiques (l'héroïsme) que quantitatifs.

Le dernier point porte sur le résultat du parcours. Au bout du compte, tout se passe comme si l'on revenait à la position initiale : celle du sacrifice. Peut-on parler alors d'une "avancée" puis d'un retour en arrière ? S'agit-il du dépassement d'une morale traditionnelle ("altruiste") à l'aide d'une réflexion éthique plus "théorique" et plus "scientifique", qui n'aurait pu être menée à son terme ? Ou faudrait-il lire l'ensemble comme relevant du simulacre, le but du passage étant alors de constituer l'objet de valeur "héroïsme", traditionnel, à l'aide d'une argumentation nouvelle. La référence au quantitatif, la critique d'un certain altruisme ne serviraient, en ce sens, qu'à mieux fonder, "théoriquement", le sacrifice moral. L'essentiel se jouerait alors sur l'axe de la communication, Enonciateur-Enonciataire. Il s'agirait de transmettre un objet de valeur au destinataire de la lettre, qui appartienne déjà à son propre univers axiologique, celui d'une princesse dépossédée de son trône, donc vouée à l'héroïsme ?

Dans ce texte le "persuader" serait donc plus important en dernière analyse, que le "convaincre". Une pareille distinction recouvrirait une double opération. Une première effectuée à l'aide des raisons du Destinataire, pour laquelle Descartes userait de la quantification et souhaiterait transmettre un objet de valeur cognitif (PN₁, PN₂) et une autre argumentation faisant appel aux raisons du Destinataire, s'appuyant sur le déontique, transmettant un objet de valeur pragmatique, entraînant un croire qui serait le fait de ce Destinataire.

L'analyse narrative établit donc l'ambiguïté de ce passage à travers la mise à jour d'argumentations différentes. Pareille constatation devrait alors conduire

à une série de questions, que nous reprendrons ailleurs : quels sont les rapports entre le sujet héroïque ici construit, la passion de la générosité décrite dans le Traité des passions, et la figure du héros telle quelle apparaît dans certains textes contemporains (cf. Corneille) ? Une telle comparaison aurait pour objectif de mesurer l'originalité de la position cartésienne, ou son événementielle soumission à un univers axiologique préexistant. Ce passage particulier conduirait aussi à une confrontation avec d'autres textes cartésiens touchant à la modalisation du sujet moral. N'y aurait-il pas ainsi quelque difficulté à réunir le "jugement le meilleur possible" et la "ferme et constante résolution d'agir", donc une relative incertitude cognitive et une fermeté pragmatique ? Ou faut-il voir dans ce passage un essai de définition d'une certitude rationnelle, d'ordre cognitif, dans le champ du pragmatique, donc une tentative originale de réunion des deux univers qui, ici, révélerait toute son ambiguïté ? Mais les incertitudes de l'analyse cartésienne sont peut-être susceptibles d'être généralisées à tout discours éthique, confirmant la prééminence de l'axe de la communication, du "persuader" par rapport au "convaincre". En matière de morale, on ne convaincrerait que ceux qui sont déjà persuadés. Un discours éthique transmet un objet qui n'est pas de savoir mais de croire ; d'une part parce que la modalisation de l'énonciation ne peut être totalement cognitive, l'univers pragmatique n'étant pas réductible au seul théorique ; d'autre part parce que le sujet rendu compétent l'est pour une performance pragmatique. Les actes ne sont plus ici "en papier". Mais cette modalisation du sujet éthique virtuel, distincte de celle d'un pur sujet cognitif, est aussi originale dans la mesure où, réflexion sur une pratique, elle se présente comme fondée sur un savoir, et affirme l'existence d'un faire différent d'autres faire pragmatiques.

Il y aurait ainsi à penser à la fois, l'autonomie du pragmatique et son union indissociable avec le cognitif, et le statut respectif du persuader et du convaincre. Dans la mesure où le sujet éthique est rendu compétent, il est à la fois persuadé et convaincu. Le moment cognitif, même s'il n'est que de surface, est indispensable car une pratique aveugle, comme une théorie oubliée de sa réalisation, sont toutes deux étrangères à l'éthique.

Alain Sandan

LE PROBLÈME DE L'ÉTHIQUE DU POINT DE VUE PSYCHOGÉNÉTIQUE

1. Remarques introductives

Selon Jean Piaget, "toute morale consiste en un système de règles et l'essence de toute moralité est à chercher dans le respect que l'individu acquiert pour ces règles" (1). Cette définition va de pair avec celle d'E. Kant (2). La question cruciale réside dans le fait de savoir "comment la conscience en vient à respecter les règles" (3). Le problème de l'éthique ainsi posé renvoie d'une part aux rapports entre le sujet de l'action et le sujet-destinateur (manipulateur et juge) ainsi que d'autre part à la compétence cognitive et épistémique du sujet (à son savoir et à son croire).

2. L'éthique dans la critique de Kant

La loi ou la règle, fondant le comportement éthique (ainsi que le comportement esthétique), n'est selon Kant que la raison elle-même en tant que principe a priorique de l'intelligibilité. L'objectif propre à l'éthique est donc l'épanouissement de l'intelligibilité dans les actions du sujet, intelligibilité garantissant qu'une maxime d'action comme principe subjectif de la loi peut devenir elle-même une loi générale et nécessaire (principe de l'impératif catégorique).

Tous les concepts éthiques ont, selon Kant, leur base et leur origine dans la raison. A la question soulevée par A. J. Greimas - existe-t-il ou non une compétence morale ? - on pourrait peut-être répondre dans cette optique par oui et non : oui, dans ce sens que la compétence morale fait partie intégrante de la compétence cognitive et épistémique du sujet ; non, si on considère la compétence morale comme une unité indépendante de la compétence cognitive et épistémique. Autrement dit, tous les problèmes concernant l'éthique dans les actions d'un sujet,

(1) Piaget, Jean : Le jugement moral chez l'enfant, Paris, PUF, 1978.

(2) Kant, Immanuel : Kritik der praktischen Vernunft. Grundlegung der Metaphysik der Sitten. (= Werkausgabe Band VII ; éd. par W. Weischedel) et : Kant, Immanuel : Die Metaphysik der Sitten (= Werkausgabe Band VIII, éd. par W. Weischedel), Frankfurt/Main, Suhrkamp, 1978.

(3) Piaget, J. : ibid.

comme par exemple la préférence pour le bien ou le mal, sont déterminés par le savoir portant sur le monde extérieur (sur les valeurs descriptives) ou sur soi-même (sur la propre compétence du sujet). Il s'agit ici donc bel et bien de l'existence d'un méta-savoir (d'un savoir réfléchi), c'est-à-dire d'un savoir se situant sur un niveau d'abstraction supérieur au vouloir et au savoir du sujet de faire tout en lui étant intérieur.

Le méta-savoir (ou savoir réfléchi) déterminant la valeur éthique d'une action est un premier résultat du travail de Piaget sur le jugement moral chez l'enfant. La loi en tant que raison rendant intelligible (ou "habitable" selon l'expression de C. Lévi-Strauss) le monde et imposant aux maximes d'action un contenu éthique ne doit donc pas être interprétée comme un acte autoritaire ayant sa source dans un destinataire extérieur au sujet. Une telle conception se fonde sur l'hétéronomie du sujet ne peut pas, selon Kant et Piaget, aboutir à une véritable éthique, car la loi en tant que raison doit être assumée par le sujet lui-même sinon le sujet ne peut pas agir de manière morale ou immorale : l'éthique ne peut se fonder que sur l'autonomie du sujet. Grâce à l'autonomie, la volonté du sujet émerge comme principe d'auto-détermination (c'est-à-dire en accord avec le devoir-faire interiorisé articulant les règles selon lesquelles l'organisation interne du sujet - sa compétence - devient un système indépendant et auto-régulatif).

Un deuxième résultat du travail de Piaget sur le jugement moral chez l'enfant consiste dans le fait qu'une telle éthique, se fondant sur l'autonomie du sujet, ne s'acquiert que progressivement, c'est-à-dire parallèlement à la construction de l'intelligence opératoire (i. e. d'une compétence auto-régulative), assurant sa propre organisation au moyen des règles internes.

3. Deux stades d'intelligence - deux types de comportement moral - deux types de sanction morale

Pour comprendre comment une pratique et une conscience morales émergent et s'établissent, et pour savoir si l'on peut distinguer plusieurs types de moralité dans le développement de l'enfant, Piaget part d'une analyse de l'usage et de la conception des règles du jeu de billes. Le psychologue genevois concentre son analyse sur le comportement de jeu des enfants de quatre à douze ans. Ce choix dans l'histoire individuelle n'est pas innocent, car cette période correspond grosso

modo - comme d'autres travaux de Piaget l'ont montré (1) - au passage décisif du niveau de l'intelligence sensori-motrice et concrète (c'est-à-dire rattachée encore aux objets perçus du monde) à l'intelligence proprement opératoire (c'est-à-dire libérée des contraintes perceptives et spatio-temporelles grâce à l'acquisition des schèmes cognitifs globaux et spécifiques intégrés en un système équilibré et auto-régulatif au moyen des règles d'ordre interiorisées). Du point de vue de la critique de Kant, on voit que ce passage reflète l'épanouissement du sujet autonome grâce à la raison.

On peut distinguer du point de vue cognitif deux stades moraux principaux en ce qui concerne l'usage (la "pratique") et la conception (la "représentation" de la pratique) des règles du jeu de billes. Le premier, appelé égocentrique (et correspondant à l'intelligence concrète, c'est-à-dire à une compétence qui n'est pas encore opératoire et auto-régulative) se caractérise par le fait que l'enfant utilise à son gré des règles dont il a appris l'existence par exemple en jouant avec des enfants plus âgés. Dans l'égocentrisme moral, le sujet enfantin n'a pas encore le savoir nécessaire pour comprendre la fonction de la règle comme garante du contrat intersubjectif ou encore comme moyen d'évaluer une maxime d'action par rapport à un contrat préalable. Mais, d'autre part, le sujet se distingue à ce stade par la croyance absolue aux règles, qui deviennent du même coup des sortes de lois impérissables et fondées de manière hétéronome, c'est-à-dire par un sujet autoritaire (par les adultes, les ancêtres ou par Dieu). Ceci dit, le sujet égocentrique essaie d'imiter l'attitude prescriptive venant du sujet d'autorité.

"Imiter", dans ce contexte, veut dire reproduire souvent minutieusement un comportement sans le comprendre effectivement. Cette incompréhension s'exprime par l'échec des actions du sujet égocentrique, c'est-à-dire par l'usage non-social des règles déterminant l'échange intersubjectif. La connaissance et la reconnaissance de la règle comme fondant les relations intersubjectives et comme moyen d'évaluer la "bonté" (die Güte) d'une maxime d'action dans un contexte donné s'établissent dans le deuxième stade moral, celui de la coopération (correspondant à l'émergence de l'intelligence opératoire, c'est-à-dire d'une compétence cognitive se reposant sur une organisation interne qui s'auto-régularise grâce à

(1) Piaget, Jean : L'équilibration des structures cognitives. Problème central du développement, Paris, PUF, 1975.

l'existence d'un méta-savoir). Dans ce stade le sujet ne joue plus avec lui-même au détriment d'autrui mais, bien au contraire, il joue avec les autres pour gagner contre eux en respectant la nécessité de règles qui déterminent les interactions et le déroulement du jeu lui-même. C'est bien aussi à ce stade de la coopération que le sujet conçoit que les règles sont modifiables avec le consentement des autres sujets qui sont en relation avec lui et qui partagent un but commun d'action. A la croyance en la nature hétéronome des règles succède celle de leur nature autonome : "(...) la règle du jeu apparaît à l'enfant, non plus comme une loi extérieure, sacrée en tant qu'imposée par les adultes, mais comme le résultat d'une libre décision, et comme digne de respect dans la mesure où elle est mutuellement consentie" (1).

Aux deux pratiques (d'une part l'égo-centrisme, d'autre part la coopération) et aux deux conceptions (d'une part l'hétéronomie de la règle, d'autre part l'autonomie de la règle) correspondent, finalement, deux types de jugement moral : l'un - le réalisme moral - se rattache à l'égo-centrisme et à la conception hétéronome ; l'autre - l'intentionnalisme moral - est propre à la coopération et à la conception autonome.

Le réalisme moral (s'exprimant par une sanction expiatoire ou rétributive) se caractérise par le fait que les règles imposées au sujet sont suivies "à la lettre et non en esprit" ainsi que par une "conscience objective de la réalité" (2). Ceci s'exprime, par exemple, dans la confusion d'une action maladroite et malfaisante, du mensonge et de l'erreur ou encore de la fabulation pure et d'une histoire vraie. La confusion de ces actes repose sur le fait que le jugement du sujet égo-centrique ne porte ni sur les maximes d'action ni sur la compétence déterminante mais uniquement sur le résultat matériel. La différenciation entre erreur et mensonge, entre action maladroite et action malfaisante, etc., ne s'établit que dans le stade de la coopération. C'est bien lors de la coopération que le jugement moral, identifiable comme intentionnalisme moral (s'exprimant par une sanction réciproque), porte ou bien sur l'action comme expression d'une maxime ou d'une compétence déterminante (= jugement juridique au sens de Kant) ou bien sur les

(1) Piaget, J. : ibid.

(2) Piaget, J. : ibid.

maximes mêmes (= jugement éthique proprement dit au sens de Kant). La distinction sémiotique entre les sanctions pragmatique et cognitive n'acquiert un sens pour le sujet qu'à l'intérieur de ce stade, alors qu'elles ne sont pas encore distinguées dans le stade égo-centrique.

Revenons une fois encore au stade de la coopération pour mieux cerner d'une part le domaine de la compétence morale et d'autre part les rapports entre compétence morale et compétence cognitive. Il est à noter que le sujet autonome coopérant avec d'autres sujets fait une distinction précise entre le principe même de la règle nécessaire pour n'importe quel échange intersubjectif et les multiples expressions normatives de ce principe comme instances régulatrices d'une forme de vie (au sens de Husserl) et obligatoires pour les agents concernés. On voit, que cette distinction correspond à celle que fait Kant entre l'impératif catégorique et l'impératif hypothétique : tandis que le premier concerne le principe même de la règle comme préalable de toute intelligibilité du monde, le deuxième concerne sous forme de "consilia" (sous forme de "conseils") la catégorie de la préférence qui s'effectue dans le choix d'une maxime d'action en vue de la réalisation d'un but dans un contexte spécifique. Ce qui s'installe avec une telle distinction, c'est la différenciation d'une part entre la moralité comme norme a priori de la raison articulant, comme Piaget l'exprime, l'"équilibre vers lequel tendent les phénomènes" (1), et, d'autre part, les différents systèmes moraux réglant les réalités intersubjectives spécifiques. La distinction entre l'"éthique pure" et les "éthiques appliquées" n'est pour l'enfant ni une évidence primaire ni quelque chose d'inscrit dès sa naissance dans son comportement, mais le résultat de son développement cognitif - c'est bien dans ce sens-là qu'une compétence morale fait partie intégrante de la compétence cognitive et que les critères d'évaluation entre le bien et le mal, entre l'adéquat et l'inadéquat ou encore entre le moins ou le plus préférable sont entièrement déterminés par le savoir relatif dont dispose le sujet.

Si on localise donc l'éthique d'une action du sujet dans la composante de la modalité du vouloir en introduisant la catégorie de la préférence, ceci n'a de sens que si l'on admet l'existence d'un méta-savoir (ou d'un savoir réfléchi) à l'intérieur même de l'actant-sujet. En admettant l'existence du méta-savoir,

(1) Piaget, J. : ibid.

une proposition telle que "le sujet du faire décide de ce qui est plus ou moins préférable" devient interprétable si on veut garder la distinction habituelle en sémiotique entre le vouloir et le savoir comme des instances virtuelle et actualisante dans un projet du sujet. Et c'est aussi dans ce sens qu'il faudrait, me semble-t-il, interpréter la proposition kantienne, selon laquelle le sujet devient son propre destinataire.

En admettant l'existence d'un méta-savoir ou d'un savoir-réfléchi et en considérant l'action du sujet comme une suite synagmatique, on peut, peut-être, définir enfin différents types d'éthique selon leurs positions dans cette suite. Si l'on suit l'essai de classification de types particuliers d'éthique entrepris par le logicien G. H. Wright dans son livre The varieties of goodness (1), on peut, par exemple, faire une distinction entre bonté instrumentale et bonté technique. Tandis que la bonté instrumentale désigne la qualité d'objets descriptifs plus ou moins appropriés en vue d'un projet à réaliser, la bonté technique renvoie à la qualification du sujet qui lui permet d'accomplir tel ou tel acte. Le méta-savoir (ou le savoir réfléchi) porte donc dans le cas de la bonté instrumentale sur les propriétés d'un phénomène extérieur au sujet ; il porte dans le cas de la bonté technique sur l'état interne du sujet. La bonté utile représente un autre type éthique qui embrasse les phénomènes du faire performatif (c'est-à-dire ce qui est avantageux ou favorable dans - par exemple - la production de tel ou tel état). La bonté bénéfique, par contre, concerne la construction de l'état de chose résultant du faire performatif. Par rapport à la bonté utile et bénéfique, von Wright distingue la bonté hédoniste (le plaisir) qui concerne la réalisation d'un état prioricéptif du sujet. Finalement, si les trois derniers types d'éthique décident sur la bonne forme de la performance, l'éthique de la bonne volonté (du vouloir-faire) et celle du caractère bienveillant (du vouloir-être) vise avant tout la moralité même d'une maxime d'action en faisant abstraction de sa réalisation effective. Ce sont enfin ces deux derniers types d'éthique, considérant selon von Wright les intentions et les motivations du sujet, qui se rapprochent le plus du domaine de l'éthique proprement dite de Kant.

Peter Stockinger

(1) von Wright, Georg Henrik : The Varieties of Goodness, London, Routledge & Kegan Paul, 1963.

TENSIVITE ET ASPECTUALITE

"Or pour établir la grammaire générale il suffit de reconnaître le réalisable derrière le réalisé ; mieux encore : de déduire le réalisé en multipliant le réalisable avec sa condition."

Hjelmslev

Sommairement dit, nous disposons, pour notre avantage, d'au moins trois sémiotiques : une sémiotique "phonologique" ou "phonologisante" (Jakobson, Lévi-Strauss, et la plus grande partie de Sémiotique structurale) ; une sémiotique modale, interprétable, même si cela n'a pas été fait, comme "retour à Hjelmslev" ; une sémiotique thymique, quasi-clandestine.

1. La tensivité

La prise en compte, la majoration de la tensivité relève de cette sémiotique thymique, dont la notion cardinale est celle de phorie ; les fonctifs généraux sont "tension" et "laxité" ; le gain ? du point de vue de la directivité, ça a un sens ; du point de l'intelligibilité, ça a du sens. Au passage, réhabilitation de la notion de contraste, fâcheusement négligée. Effets de sens : jonction de la quantité et de la qualité, de la valeur et de la différence.

Du point de vue épistémologique, non seulement les relations, c'est-à-dire la forme, seraient les mêmes dans le plan du contenu et dans celui de l'expression, mais également les données substantielles : tension, fréquence, durée ; esquisse d'une sorte de proto-syntaxe et énigme de la jonction avec les structures syntaxiques standard ; médiation entre tensivité et objectivité ?

2. L'aspectualité

Du point de vue de l'adéquation, souvenir d'une remarque d'I. Darrault indiquant que le hongrois aspectualisait l'espace ; en français aspectualisation de l'espace énonciatif ; présence du sème "extrémité" dans le lexème "rête" : de quelle compétence relève-t-il ? Pour Clausewitz, la question stratégique par excellence était celle de l'"ascension aux extrêmes" ; pour Camus, le personnage romanesque se définissait en termes aspectuels comme "celui qui va jusqu'au bout" ;

Sartre place l'existence sous le signe de l'"incommencé" et de l'"inachevé" ; on pourrait aligner les exemples en très grand nombre.

La question est telle : comment l'aspectualité peut-elle se construire comme niveau de pertinence ? parce qu'elle est présupposée et toute grandeur offerte est présupposante, demanderesse à ce titre :

— du point de vue du réalisable : distinction de deux aspectualisations : une aspectualisation passante, génératrice de dégrés ; une aspectualisation saillante, génératrice de limites ;

— du point de vue du réalisé : la narrativité représente un usage, peut-être optimal, par une bonne distribution, une eurhythmie de la sémosis, mais dans l'existence contemplative, que contemple-t-on, sinon des limites ? Dans ce cas d'espèce, l'aspectualisation saillante serait dominante et l'aspectualisation passante récessive.

Toujours dans l'optique du parallélisme entre forme du contenu et forme de l'expression, on aurait l'homologation :

$$\frac{\text{passance}}{\text{saillance}} \sim \frac{\text{segmentation}}{\text{démarcation}}$$

La figure de l'observateur est obtenue par aliénation de la compétence aspectuelle immédiate de chacun est porteur (de même que P. Ricoeur a parlé de compétence narrative immédiate) ; contrat implicite sur fond d'identification. D'une façon générale, l'aspectualisation, jonction, interface entre deux compétences : une compétence active du sujet de l'énonciation et une compétence passive, celle du continuum "analysable mais non analysé".

3. La dimension éthique

— Structuralisme et binarisme : leur identification a peut-être été historiquement nécessaire, mais aujourd'hui relâchement : le structuralisme se détache comme englobant et le binarisme comme englobé ; en termes techniques, le binarisme ressortirait à une catégorisation d'"effectif 2", avec les syncrétismes afférents.

— Généralisation à partir de la définition hjelmslevienne de la structure comme "entité autonome de dépendances internes" ; une sémiotique de la dépendance (hjelmslevienne) relaterait, par englobement, intégration, une sémiotique de la différence (saussurienne) ; à mon sens, cette sémiotique de la dépendance travaille

la sémiotique des modalités.

— A partir de cette problématique, une "saisie algébrique" de la dimension éthique ne semble pas impossible. En paraphrasant une formule fameuse de Freud (1), la dimension éthique est comme le négatif de la conversion entre deux niveaux. Démonstration elliptique : soient deux niveaux N_1 et N_2 , peu importe leur contenu, liés entre eux par une relation de présupposition unilatérale et on pose par convention : N_2 est présupposant et N_1 présupposé. On enchaine les "théorèmes" suivants : du point de vue modal, N_1 régit, ou dirige, N_2 ; du point de vue de la manifestation, N_2 convertit et analyse N_1 , N_2 "contient" — en raison de la conversion — N_1 ; à hauteur de l'énoncé, N_1 prédique et contrôle N_2 : émergence d'une dimension noologique qui serait l'évaluation, la mesure d'une dépendance. En fabriquant un exemple : le fils doit au père parce qu'il est le père...

Conclusion

Clin d'œil à J. Fontanille : l'éthique, à ce seul point de vue, apparaît comme un point de vue sur la structuration, formulable comme la façon dont un élément d'une structure interne les dépendances qui le régissent.

Claude Zilberberg

U. R. L. 7

Note : Ce résumé a été rédigé "à chaud" ; nous n'avons pas cru devoir en modifier le style.

(1) "La perversion est le négatif de la névrose".

NOTES DE LECTURE

"Manuscrits-Ecriture : Production linguistique", A. Grésillon et J. -L. Lebrave éd., *Langages*, 69, 1983.

"La mise en discours", H. Parret éd., *Langages*, 70, 1983.

Un regain d'intérêt pour les travaux sur l'énonciation se manifeste. On renoue avec le questionnement ouvert notamment par le numéro 17 de la revue *Langages* paru en 1970. Les numéros 69 et 70 de la même revue traitent des deux versants de la problématique énonciative "énonciation". Le premier se situe exclusivement sur le plan de l'écrit et vise à rendre compte du phénomène que l'on peut constater : un sujet énonce, la modélisation (prise comme interface entre le chercheur et ce phénomène) prenant la forme de la réécriture. Le second numéro propose des modes de constitution de la notion d'énonciation qui soient opératoires. D'un côté l'étude d'un support (les textes) renvoie à l'énonciation comme processus de production, de l'autre le travail épistémologique porte sur la genèse d'un concept radicalement différencié de l'ordre du "réel". Ce qui caractérise les deux numéros, c'est un panorama qui illustre la diversité des choix théoriques auxquels nous sommes confrontés. Ce panorama n'est pas complet et ne pourrait l'être. La diversité des notions d'énonciation et des modes d'analyse est en effet aujourd'hui fort grande. A l'heure actuelle, le débat conjoint et oppose tout à la fois des positions campées par, entre autres, A. Culioli (1973), O. Ducrot (1980), G. Genette (1983), A. J. Greimas (1983) – que le terme "énonciation" soit d'ailleurs clairement revendiqué, ou non. On pourrait d'ailleurs ajouter, aux tentatives de description du domaine de l'énonciation (van Overbeke 1980, Fuchs 1981), les présentations du courant pragmatique (Cochet 1980, Grunig 1981). Dans ce cadre, le numéro 69 de *Langages* occupe une place qui devrait s'étendre, à la conjonction des travaux sur l'énonciation et de l'étude des textes (sur ce

point, on en comparera le contenu à l'article de J. -C. Coquet dans le numéro 70). Travailler l'énonciation, est-ce travailler sur des textes, sur du texte, sur des paraphrases ? Cette problématique traverse les deux numéros et le numéro 69 s'inscrit dans le cadre du développement de "l'approche linguistique des manuscrits" (cf. Peyrard et al., 1982).

Le numéro 69 peut être divisé en deux parties. Les articles de J. -L. Lebrave, P. Delcambre, M. Arrivé, A. Grésillon et B. Cerquiglini relèvent d'une problématique plutôt théorique ; les autres sont fortement centrés sur les variations d'un texte donné : Heine (J. Fourquet), Valéry (D. Mainigneau), Ponge (J. Anis), Hugo (A. Nicolas). Etudier la production conduit à travailler sur la réécriture considérée comme genèse (J. -L. Lebrave, A. Grésillon notamment), soit comme reformulation (P. Delcambre). Dans les deux cas, le recueil portant sur la production écrite, on a intrication de l'écriture et de la lecture (ce qui est fortement souligné par J. -L. Lebrave). On notera la congruence entre ces travaux issus de l'examen des manuscrits et le niveau "énonciatif" de la lecture. La reformulation, à la différence de la genèse, mettant en jeu plusieurs "sujets écrivains", amène P. Delcambre à souligner la relation de coïncidence ainsi mise en place. Cette reformulation entraîne une conception de la variante (soit comme rejet, soit comme reprise stimulante) pour l'étude de l'énonciation. On peut rapprocher cela de la constatation faite par M. Arrivé : la correction comme suppression de la répétition ("le mot appelle le mot, la formule appelle la formule"). On a ainsi la mise en évidence, par la variante, d'un double mouvement que l'on trouve dans la production : ajout pour discriminer (d'où le rejet), ajout pour conforter (d'où la répétition). Ce type de variante annule localement la différence entre "variante d'écriture" (dans le mouvement même de l'acte d'écriture) et "variante de lecture" (au cours d'une relecture), différence qui garde toute sa valeur dans le cas de la "spirale interprétative" que décrit J. -L. Lebrave. Cette dichotomie tend à disparaître dans la conception du texte comme objet d'une "mouvance" (B. Cerquiglini). Ces variantes sont cependant toujours les formes énoncées d'une production qui a un support : l'auteur. M. Arrivé met en scène la problématique du rapport entre l'auteur et le producteur et étudie la forme d'énonciation qui s'exhibe dans le texte. A côté de cette approche sémiologique, celle de J. -L. Lebrave est générique (il part de "quelque chose comme une 'intention de communication' très générale"), tandis que celle de A. Grésillon cherche à mettre en valeur la structure aspectuelle en jeu dans les différentes

variantes qui annoncent le texte définitif. La position de J.-L. Lebrave semble proche en la matière de celle de J. Fourquet, qui distingue mise en substance du contenu et mise en substance de l'expression dans un brouillon de Heine. Ce numéro apporte donc de multiples propositions quant au traitement de la production, propositions qui seraient à reprendre et à travailler dans le cadre énonciatif (textes, discours, paraphrases).

Alors que le numéro 69 porte sur des objets (des textes) qui mettent en scène l'énonciation, le numéro 70 porte sur la notion théorique proprement dite. Tous les articles du numéro considèrent l'énonciation comme une dimension discursive, mise en évidence par C. Fuchs et argumentée par J.-C. Coquet : travailler sur l'énonciation, c'est recourir aux textes, l'organisation logique du discours permettant de reconstruire l'implicite. J.-C. Coquet critique le simple recours à la paraphrase qui met l'analyse en position de "décider" des implicites (en utilisant un "on" qui "structure" l'implicite : "on obtient... on remarque que..."). Pour M. Hammat et pour M. Toussaint, l'énonciation est procès et système.

M. Sbisà, qui compare théorie des actes de langage et énonciation, récusé l'énonciation comme acte au profit de l'énonciation comme procès. Cette position largement adoptée permet d'écartier la conception triviale qui consiste à identifier l'énonciation à la subjectivité d'un sujet parlant (même si la lecture de certains articles pose problème quant à la cohérence avec cette exclusion qui supposerait l'abandon du mot "acte"). E. Landowski pose un sujet sémiotique qui n'est pas une "substance" mais une "forme" et qui est le sujet d'un faire : l'énonciation ne peut faire sens que si elle est énoncée. H. Parret s'oppose à cette limitation : "L'énonciation, bien que 'marquée' dans l'énoncé, n'est pas énoncée : l'énonciation est transposée à partir de l'énoncé, elle est l'ellipse qui se remplit 'en abyme' par paraphrase ou encatalyse". Le discours n'est pas nomination mais nomination, ce qui amène H. Parret à développer deux heursitiques : celle de la modalisation et celle de la déictisation. Cette conception monstratoire du discours (qui s'oppose à la conception traditionnelle que l'on trouve déjà dans l'introduction du numéro 17) rappelle la reprise de l'idée de scénographie qu'effectue E. Landowski dans son article. M. Hammat part de deux hypothèses, l'une sur la totalité structurable du procès énonciatif considéré comme un univers sémantique complet, l'autre sur le caractère métalinguistique du procès de l'énonciation énoncée par rapport à "l'énoncé énoncé", et propose de recourir à une notion d'énonciation qui soit à la fois procès et système. C'est en un tout autre

lieu que se place F. Jacques, qui considère "le langage sous l'optique du discours, et le discours sous l'optique de la communication". Critiquant H.P. Grice, E. Benveniste et M. Bakhtine, F. Jacques décrit l'énonciation comme une activité conjointe (ce qu'il distingue d'une "activité commune"). Pour M. Toussaint, "grâce au concept de temps opératif, la théorie guillaumienne des modes est parfaitement énonciative" ; c'est dire que si l'article de M. Toussaint se veut un complément à "Pour une approche psychomécanique de l'énonciation" de A. Joly et D. Roulland (1980), il ne se situe pas dans son exact prolongement : M. Toussaint récusé la dichotomie langue/discours.

De ces deux numéros, il ressort que, si la simple équivalence posée entre l'énonciation et la subjectivité appartient bien aujourd'hui au passé, la recherche de modes d'analyse doit se poursuivre.

Henri Portine

Références

- CULIOLI (A.), "Sur quelques contradictions en linguistique", Communications, 20 (1973).
- DUCROT (O.), "Énonciation", Encyclopaedia Universalis, Suppl. 1 (1980).
- FUCHS (C.), "Les problématiques énonciatives : esquisse d'une présentation historique et critique", DRLAV, 25 (1981).
- GENETTE (G.), Nouveau discours du récit, Paris, Seuil, 1983.
- GOCHET (P.), "Pragmatique formelle : théorie des modèles et compétence pragmatique", in H. Parret éd., Le langage en contexte, Benjamins, 1980.
- GREIMAS (A.J.), Du sens II, Paris, Seuil, 1983.
- GRUNING (B.N.), "Plusieurs pragmatiques", DRLAV, 25 (1981).
- JOLY (A.), ROULLAND (D.), "Pour une approche psychomécanique de l'énonciation", in A. Joly éd., La psychomécanique et les théories de l'énonciation, Presses Univ. de Lille, 1980.
- OVERBEKE (M. van), "Pragmatique linguistique : analyse de l'énonciation en linguistique moderne et contemporaine", in H. Parret éd., Le langage en contexte, Amsterdam, Benjamins, 1980.
- PEYTARD (J.) et al., La genèse du texte : les modèles linguistiques, Paris, éd. CNRS, 1982.

Peter Stockinger, Semiotik. Beitrag zu einer Theorie der Bedeutung, Stuttgart, Heinz, 1983.

Qui cherchait, au cours de ces dix dernières années, une introduction à la sémiotique élaborée par, avec et autour d'A. J. Greimas n'avait par bonheur que l'embaras du choix. L'exposition limpide du Groupe d'Enverennes (Analyse sémiotique des textes, Lyon, P. U. L., 1979) a succédé à la classique Introduction à la sémiotique narrative et discursive (Paris, Hachette, 1976) de J. Courrès pour être à son tour concurrencée par les deux volumes des Enjeux de la sémiotique (Paris, P. U. F., 1979 et 1983) d'A. Hénault, qui a pu bénéficier de la parution, entre-temps, du Dictionnaire : ces trois titres pour ne pas rompre l'équilibre classifiant de la structure ternaire : on pourrait bien entendu en ajouter d'autres. La Semiotik qui vient de nous offrir P. Stockinger se situe-t-elle dans la même perspective initiatrice ? Oui, si l'on admet par ailleurs qu'elle la dépasse. Non content de présenter un exposé linéaire et cohérent de la théorie que le Dictionnaire atomise en ses différents articles, Stockinger fournit aussi les éléments d'une première transcription en allemand d'un système conceptuel qui peut s'avérer assez résistant à la traduction.

Mais il y a beaucoup plus que cet effort de cohérence et de traduction. En replaçant dans leur contexte d'élaboration les principes sous-tendant l'entreprise de construction systématique dont Greimas et son groupe ont été les initiateurs, Stockinger fait d'abord bien davantage qu'expliquer des présupposés et des références méthodologiques qu'on a trop souvent couronné de ne citer que de manière fort allusive. Grâce au point de vue forcément décentré qu'adopte un non-parisien, ce ne sont plus seulement les noms de Jakobson et de Lévi-Strauss qui apparaissent dans la réélaboration linguistique et anthropologique de la notion de relation binaire, mais aussi ceux de Cassirer, de Husserl ou de Trier : c'est donc dans ce nouvel horizon conceptuel que se trouve située l'application d'une méthode déductive à l'analyse de ce contenu que l'on a commencé par saisir dans les champs "sémantiques" ou "lexicaux". C'est là - ne l'oublions pas - l'un des points de départ essentiels, du point de vue historique, de la définition du domaine sémiotique.

C'est aussi le mérite de P. Stockinger de tenir compte, dans cet effort de construction d'une science des processus de signification, des innombrables perspectives ouvertes par les travaux, théoriques et pratiques, élaborés, de près ou de loin, dans le cercle greimassien. Que serait en effet la réflexion sur les sémio-

tiques synchroniques sans l'appui des anthropologues, des iconologues et autres psychologues ? Et au delà de ces prolongements, le point de vue extérieur adopté permet, dans une véritable performance de synthèse, de montrer les points de contact avec une série de recherches parallèles au développement de la théorie sémiotique, qu'elles relèvent de la narratologie, de la logique, voire de la sociologie :

Une entreprise aussi vaste offre parfois des points de résistance, voire quelques failles : rien de plus attendu. Voici, en vrac, quelques-unes des interrogations suscitées par la lecture d'un ouvrage très dense. (a) A propos du carré logique, la comparaison finit par s'essouffler, malheureusement. Le carré ne sera-t-il en définitive susceptible de n'articuler que des propositions ? Faudra-t-il d'autre part en modifier la figure, le transformant en un triangle, sinon en un hexagone, pour tenir compte du terme neutre ? (b) Sans doute la socio-sémiotique attend-elle encore son acte officiel de constitution. Mais ce n'est probablement pas en reprenant la catégorie spatio-temporelle du "stable/stationnaire" opposé au "dynamique/cumulatif" qu'on en jettera les bases. Mieux vaudrait, aux côtés d'E. Landowski, s'interroger sur le système des effets de sens que constitue l'ensemble des comportements humains. Encore conviendrait-il de résoudre le problème de la translation sur le plan des pratiques significatives des outils conceptuels élaborés dans le cadre de l'analyse des systèmes de signification essentiellement langagiers. (c) Enfin, dans le domaine de la description des structures sémiotiques narratives de surface, on regrettera que l'effort de synthèse n'aboutisse pas à la formulation nouvelle de la structure actantielle que requièrent les derniers développements de la théorie. Si l'opposition "dynamique/statique" retrouve sa pertinence dans le cadre de la détermination des prédicats, pourquoi, d'autre part, ne pas en profiter dans la définition des différentes catégories de sujets ? Et l'on devrait tenter d'intégrer les rôles du destinataire et du destinataire à une structure actantielle désormais simplifiée. La prise en considération paratactique de tous les états de la théorie oblitère ici le nécessaire effort de cohérence.

On arrêtera ici ces remarques par pur respect de la structure ternaire... Une dernière question pour conclure : P. Stockinger a-t-il songé à une traduction française de son ouvrage ? On le souhaite vivement.

Claude Calame

Cl. Hagège, La structure des langues, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?", Paris, 1982, 128 p.

Un petit livre à lire à la suite du Langeage de Hjelmslev, pour mesurer les progrès de la recherche typologique – dont Greimas réaffirmerait naguère la nécessité pour toute théorie du langage. La structure des langues est le neuvième ouvrage de Cl. Hagège, déjà connu pour ses études de langues africaines, asiatiques, amérindiennes, et son intrépide critique de la grammaire générative. Qualités trop rares, même chez les linguistes, l'auteur connaît non seulement de nombreuses langues, mais sa réflexion s'appuie sur les acquis de bientôt deux siècles de recherche en linguistique. A l'heure où les universal grammars courent les rues, non sans buter sur des hamburger-sentences ou des donkey-sentences, cet ouvrage illustre une linguistique qui n'est certes que générale, mais dont la validité empirique est indéniable. Plutôt que de postuler gratuitement des universaux, il dégage des tendances dominantes et des propriétés générales des langues qui sont le "fonds commun de la répartition en types". Il s'appuie sur un échantillon, pour le moins représentatif, de 754 langues également réparties sur les cinq continents : salubre antidote à l'ethno-centrisme régissant, bien compréhensible certes, mais d'autant moins excusable. Les éléments de typologie présentés ne se limitent pas à la phonologie ni à la morphosyntaxe : on remarque l'importance des critères sémantiques, en fonction par exemple des structures acariennes et des opérateurs égophoriques. Le dernier chapitre, Personne, société et langue est à ce titre une mine de réflexion pour le linguiste, même amateur, comme pour le sémioticien, à qui rien de linguistique ne peut être étranger.

François Rasrier

U. Eco et Th. A. Sebeok, eds., Il Segno dei Tre – Holmes, Dupin, Peirce, Milano, Bompiani, 1983. Essais de Bonfantini, Caprettini, Eco, Ginzburg, Harrowitz, Hintikka, Proni, Rehder, Sebeok, Truzzi, Umiker-Sebeok.

Le "signe", au nom duquel ce livre accueille les détectives Holmes et Dupin, occasionnellement philosophes, et le philosophe Ch. S. Peirce, occasionnellement détective, c'est la méthode d'enquête cognitive dont ils sont parfois protagonistes, parfois théoriciens : cette méthode est assumée comme matière d'une discussion sur la logique de la découverte, dans les sciences humaines notamment. Les essais ici présentés ne relèvent pas, toutefois, d'un projet préalable, mais, réunis

après coup, abordent la question sous différents aspects : on renoncera donc à en donner un compte rendu détaillé. L'idée centrale est en tout cas celle, essentielle dans l'épistémologie des sciences dites humaines, du raisonnement conjectural, dont les performances de Sherlock Holmes, et avant lui d'Auguste Dupin, mais aussi de Zadig de Voltaire, et encore en amont des fils du roi Serendippe, sont assumées comme l'illustration narrative la plus spécifique.

De la part des sémioticiens ici représentés, le premier pas consiste à reconnaître à coup de citations croisées (notamment par Th. A. Sebeok et J. Umiker-Sebeok), l'affinité entre la forme des "déductions" (Conan Doyle) qui permettent à Holmes de résoudre ses cas, et celle du raisonnement hypothético-déductif, mieux connu sous le nom d'abduction, proposé par Peirce. Pour ce dernier, il s'agit de la forme de raisonnement douée au plus haut degré de valeur heuristique, par rapport aux outils de la pensée logique traditionnelle comme la déduction-induction. Son caractère propre, dans la formulation la plus simple, est de se former à partir de certains faits jugés par l'observateur comme "surprenants" : s'il veut leur donner une explication, il sera obligé de postuler une loi générale, donnée comme hypothétique. Sa valeur de découverte est par conséquent inversement proportionnelle à son degré de certitude : en effet, si dans la vie quotidienne l'abduction est exercée de façon presque automatique, il faut en revanche dans la démarche scientifique la vérifier inductivement. Le propos de Peirce, dont la sémiotique est conçue d'abord comme théorie de la connaissance, était de donner la formulation logique de la capacité humaine de "deviner", et notamment de deviner juste, fondée à son sens sur l'affinité entre l'esprit de celui qui raisonne et son milieu.

Pour une sémiotique qui pose l'activité d'interprétation du sujet connaissant comme productrice du sens, cette problématique dépasse le seul intérêt d'un algorithme méthodologique contrôlable, mais devient la clef de la sémiosis : c'est dans cette perspective que Bonfantini, Eco et Proni poussent encore l'analyse de ce type de raisonnement pour en proposer une typologie distinguant différents degrés de pertinence et de "créativité" (et, par conséquent, de faillibilité), selon qu'il est fondé, par exemple, sur un savoir partagé assez stable (comme dans le cas de la reconnaissance de traces d'animaux), ou bien sur une sorte de pari entre constructions hypothétiques et univers de référence : Zadig, par exemple, ne se limite pas à inférer, à partir d'une série de petits indices, le passage d'un cheval, mais il n'hésite pas à l'identifier comme un cheval particulier, le cheval

perdu du Roi cherché par ses gardes. D'une façon plus générale, Eco identifie dans le concept d'abduction la première formulation du principe de falsifiabilité de la connaissance, théorisé ensuite par Popper. Et, dans le débat entre formes différentes de "rationalité", se situe l'essai de l'historien C. Ginzburg. Il prend comme point de départ un autre "trio" remarquable : Morelli, Freud et Holmes à nouveau, dont les liens et les influences réciproques, parfois indirectes, sont richement argumentés. Dans cette méthode d'interprétation, fondée sur les écarts, sur les données marginales considérées comme révélatrices d'un non-visible à théoriser (la personnalité par exemple – dans le sens d'irréductible individualité – de l'artiste, du névrotique ou du criminel), Ginzburg lit l'émergence, à la fin du XIX^e siècle en Europe, d'un modèle épistémologique caractéristique de certaines sciences humaines (telles la philologie, la paléontographie, la psychanalyse), profondément différent du modèle de la science "exacte" galiléenne. Le paradigme indiciateur, héritage de la tradition divinatoire, de la sémiotique médiévale et en amont du savoir de l'homme chasseur, serait celui qui cherche à rendre compte de l'individualité et du qualitatif, irréductible dans la perspective scientifique "forte". Parmi les autres contributeurs de ce livre, on rappellera enfin la proposition du logicien Hintikka, qui établit une formulation des enquêtes de Holmes à l'aide de la théorie des jeux, en suivant l'idée qu'une meilleure conceptualisation de ce que, dans le langage commun, on appelle inférence consisterait à la traiter comme réponse à des questions sous-entendues : la non-banalité des déductions dériverait ainsi du choix des demandes.

Bien que ce recueil paraisse, de prime abord, s'adresser aux passionnés de Sherlock Holmes, ou à ceux de Peirce, il offre amplement matière à réflexion aux adeptes de la sémiotique tout court, et notamment pour ce qui concerne l'analyse du discours scientifique, la reconnaissance de classes différentes de "savoir", la constitution d'univers de croyance et leur rapport avec la vérification, l'organisation discursive du récit policier, et, plus généralement, la problématique épistémologique, qui ne peut laisser indifférente une sémiotique conçue comme projet scientifique, plongée dans une épistémé historiquement déterminé.

Isabella Pezzini

INFORMATIONS

I. THESE

J. Fontanille, Les points de vue dans le discours. De l'épistémologie du discours à l'identification, thèse de doctorat d'Etat soutenue le 4 mai 1984 à Paris (université de Paris III) devant un jury composé de H. Mitterand, président, A. J. Greimas, directeur de thèse, M. Colin, G. Fauconnier, J. Petitot et H. Quéré.

Jacques Fontanille l'avoue sans culpabilité : il a un attrait pour la recherche transdisciplinaire, à condition que celle-ci repose sur une épistémologie, une méthodologie et une théorie communes ; la sémiotique doit être l'occasion de parcours transdiscursifs, si l'on convient d'identifier le discours aux pratiques significatives les plus diverses. Au delà d'une simple déclaration d'intentions, la preuve en est donnée : sa thèse d'Etat sur "Les points de vue dans le discours. De l'épistémologie du discours à l'identification" réussit à nous convaincre que la "transsémiotique" est possible, puisqu'elle en est l'indice le plus tangible (668 pages de texte) et le début d'exécution. Cela serait déjà beaucoup si l'auteur s'était contenté de la projection multipiane d'un savoir-faire sémiotique construit ; mais, non content de manipuler des notions orthodoxes, il se propose d'en élargir le registre tant dans le domaine de la sémiotique générale que dans celui, plus spécialisé, de l'étude de la dimension cognitive. On se souvient de son travail de 3e cycle ("Consciences et paroles romanesques. La dimension cognitive dans La Semaine Sainte d'Aragon") comme de l'annonce d'un programme dont nous pouvons mesurer désormais le degré de réalisation : une "somme" nous est offerte des contraintes systémiques et processuelles qui font la dimension cognitive. Bien plus, voici l'annonce d'une véritable "épistémologie sémiotique".

La transdisciplinarité ne fera pas l'objet de notre court propos : il suffit de dire que les domaines visités sont la littérature, le discours scientifique, la publicité, le théâtre, le cinéma, la peinture. Si les spécialistes de ces disciplines convoqués lors de la soutenance ont parfois émis des réserves quant à la façon de traiter leur champ respectif, il est à souligner qu'elles ne grevaient pas le fond de l'ambition transsémiotique, mais qu'elles désignaient des exigences d'information et de compréhension que seule une équipe serait vraisemblablement en mesure de satisfaire. Sans nous préoccuper de leur applicabilité transdisciplinaire actuelle,

essays de dégager les apports les plus remarquables tant en sémiotique générale que dans le domaine strictement cognitif : notre partialité est d'autant moins préjudiciable au travail accompli que le regard transdisciplinaire fonctionne également et concurremment comme une stratégie didactique, dans la mesure où chaque champ explore révéle en le soulignant un aspect des contraintes cognitives qui, bien que généralisable à l'ensemble des autres domaines, nous est découvert dans son émergence singulière : on progresse ainsi par touches, et l'ensemble ne se recompose que rétrospectivement. L'essentiel est donc sans doute pour l'auteur dans cette vision synthétique que seul l'énonciataire au terme de sa lecture est à même de projeter sur son cheminement antérieur.

L'exposition des apports en sémiotique générale, ou des propositions relatives à la dimension cognitive emprunte globalement le sens du parcours général. On retiendra en premier lieu la défense et l'illustration du "4-groupe" de Klein comme modèle sémantico-syntaxique à mi-chemin des contraintes profondes et des contraintes de surface ; modèle "intermédiaire" (pp. 20-39), dans bien des occasions plus souple que le carré sémiotique, il ne remet pas en cause l'usage de ce dernier comme structure fondamentale de la signification mais lui conteste sa pertinence au niveau discursif : le débat est entr'ouvert... Au niveau narratif, soulignons l'invention d'un palier ici aussi "intermédiaire" entre la syntaxe narrative proprement dite, non investie sémantiquement, et le thématique (pp. 42-73) : à partir de trois sortes de jonctions et d'objets (pragmatiques, thymiques, cognitifs), une combinatoire commandée par les relations de sélection imaginables entre des programmes afférents permet de générer le niveau thématique. Ceci autorise une typologie thématique et une production réglée de parcours, de même qu'un "calcul thématico-narratif" (pp. 72-73) qui parvient à rendre compte de certaines formes d'"enchâssement" de prédicats, et donc d'énoncés de surface. Quant à la dimension cognitive, elle est abordée à son niveau "atomique" comme "sémème relationnel" (pp. 79-82) particulier, mais également à son niveau "moléculaire", aussi bien dans sa relative autonomie narrative que dans sa dépendance à l'égard des autres dimensions narratives, dans le cadre de la combinatoire triunique.

L'étude des manifestations cognitives au niveau discursif introduit l'essentiel du propos de l'auteur. Outre des reformulations très stimulantes concernant l'acte de langage et la reconduction de la conception triunique aux niveaux énonciatif

et discursif, la typologie de l'observateur a été unanimement appréciée par le jury de soutenance, tout comme le modèle générateur des positions épistémologiques ; testés sur des champs différents, ces modèles portent en eux les conditions d'une applicabilité récurrente dans d'autres domaines que ceux d'origine (pp. 121-125 et 188-201). Sans rendre justice à tous les apports qui se sont disputés notre intérêt, il nous faut mentionner l'introduction prometteuse de la notion d'"hyper-savoir" (pp. 229, 233, 241), la définition du paradigme des rôles informatifs et transinformatifs (pp. 240-245), la distinction proposée entre faire observatif et faire interprétatif (pp. 275-281) ; cette dernière nous semble constituer le noyau d'une génération possible des différents effets de sens que l'on regroupe sous la dénomination de "points de vue". Soulignons à ce propos une étonnante absence, étant donné le titre, de toute axiomatique du "point de vue" : comme si, pour Jacques Fontanille, il constituait le terme asymptotique de sa recherche. Le paradoxe se résoud en fait si l'on perçoit que l'essentiel réside dans les procédures de débrayage et d'embrayage sur lesquelles l'auteur semble, peu à peu, recentrer son approche, en dépit d'une attraction initiale pour une notion dont le contenu finit par faire complètement défaut : une cible s'est substituée à une autre.

Enfin, et pour nous limiter, disons simplement qu'à travers le jeu complexe des modalisations de l'espace énoncé (pp. 305-317), c'est à une découverte des stratégies énonciatives que Jacques Fontanille nous convie, et ce en vue de nous faire mieux cerner les procédures fondamentales de l'identification (pp. 363-554) : la place est ainsi désignée pour les "régimes d'intensubjectivité" (pp. 620-663) dont l'auteur reconnaît volontiers la complexité.

Lors de la soutenance, A. J. Greimas a insisté sur l'opposition qu'il juge fondamentale entre "forme sémiotique" et "forme scientifique" et dont le projet transsémiotique semblerait faire peu de cas ; J. Fontanille s'est défendu en proposant de considérer que le discours scientifique ne relève pas seulement des sémiotiques scientifiques, mais d'une interprétation anthropomorphe le déviant de sa finalité première. Dans le registre de l'économie d'ensemble du travail, on a pu regretter que ne soit pas respecté le principe du minimum épistémologique : et de fait, le mode d'exposition, s'il s'ordonne aux options transsémiotiques, n'est pas aussi favorable à la clarification et à la hiérarchisation conceptuelles ; de là un certain flou sur ce qui est au fondement de la théorie reconstituée. D'autre

part, au terme de la lecture, on peut se demander si la dimension cognitive ne finit pas par recouvrir le champ entier de la signification ; si on exclut l'idée de confusion, cette co-extensivité du cognitif au sens devient l'expression d'une nécessaire insertion du travail cognitif de l'interprète-sémioticien dans la production de la signification. L'ambiguïté du propos trouve alors son rythme propre dans l'oscillation qui ne cesse de transformer l'une dans l'autre une sémiotique cognitive et une épistémologie du sens.

Jean-Luc Excousseau

II. RENCONTRES

25-29 juin 1984, Troisième congrès de l'Association Internationale de Sémiotique, Palerme.

Les congrès se succèdent et ne se ressemblent pas. Après ceux de Milan (1976) et de Vienne (1980), où les participants se comptaient par milliers, celui de Palerme, plus restreint en nombre, a donné l'image d'une discipline qui, après une phase d'expansion à peine contrôlée, se retourne vers elle-même et cherche à définir ses propres lignes de force. Certes, les options essentielles et les grands clivages entre "les sémiotiques" ne datent pas d'aujourd'hui, mais on a pu les voir, à Palerme, se manifester de façon assez explicite, quoique souvent indirecte.

Si l'on a beaucoup parlé de crise d'identité, les problèmes d'auto-définition ne se posent pas dans les mêmes termes pour tous et la manière de les aborder diffère, à elle seule, les attitudes dominantes. Pour les uns, la sémiotique est un faire, pour les autres elle représente surtout un lieu de réflexion critique et/ou fondatrice. D'un côté, on dispose de modèles considérés comme opératoires, que l'on met au service d'une pratique analytique, et c'est cette pratique qui permet alors elle-même, en retour, de mettre à l'épreuve et de consolider le projet théorique. Beaucoup de "praticiens" ont ainsi été entendus à Palerme, qu'ils se réclament de la tendance américaine, peircienne et "abductionniste", ou de l'orientation européenne, structurale et "narrativiste". A cette sémiotique en marche, somme toute confiante en l'efficacité de ses procédures et relativement assurée de ses objectifs (que vient, ici et là, par exemple en architecture, en publicité, en médecine, en pédagogie, soutenir une "demande sociale" de plus en plus précisée), se superpose une sémiotique non pas douteuse certes, mais, pour le moins,

dubitative, et avant tout désireuse de s'assurer de sa propre légitimité.

C'est dans cette seconde perspective que s'est manifestée, tout d'abord, la volonté d'ancrer la discipline dans une histoire, encore que, là aussi, les options divergent selon que l'on privilégie la continuité – et, en ce cas, l'histoire de la sémiotique, confondue avec celle de la théorie des signes, semble remonter au moins aux Stoïciens, sinon à Hippocrate – ou la rupture, auquel cas c'est 1916 (avec le Cours de Saussure) et plus encore 1879 (le Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes) qui marqueront, méthodologiquement et théoriquement, la date d'avènement d'une science de la signification fondée sur le concept – proprement linguistique à l'origine – de pertinence. De la même quête de fondements procède aussi la floraison des contributions entendues sur les tenants et aboutissants épistémologiques de la discipline dans ses rapports avec, d'une part, les autres sciences sociales et humaines (auxquelles la sémiotique, conçue dans l'optique saussuro-hjelmslevienne, tend à s'assimiler tout en cherchant à se donner, parmi elles, une place à part en tant que fabrique de modèles à vocation transdisciplinaire), et, d'autre part, avec les sciences exactes – mathématiques, biologie et sciences de l'information au premier rang – qui, inversement, viendraient plutôt, dans l'optique d'une sémiotique entendue comme "philosophie naturelle" selon l'expression de René Thom, lui fournir ses principes de base.

Congrès restreint, disions-nous, mais des plus denses, on le voit, où les débats théoriques organisés autour d'un petit nombre de conférences en séances plénières (par J. Lyons, H. Damisch, J. Pelc, Th. A. Sebeok, U. Eco, A. Rey) et de quatre tables rondes (sur l'abduction, la sémiotique structurale, la sémiotique peircienne, la sémiotique et les mathématiques) se sont prolongés en une multitude de communications particulières dont nous ne saurions ici, faute de place, énumérer les auteurs, mais qui, dans leur diversité, ont en tout cas permis de mesurer à quel point la discipline, tout en s'interrogeant sur elle-même, sait aussi parler d'autre chose que d'elle-même, qu'il s'agisse, par exemple, de l'espace architectural, de l'interaction sociale, du discours scientifique ou de l'écriture musicale – et non pas seulement, comme on le dit trop souvent, du texte littéraire.

Signifions enfin que conformément aux statuts de l'Association Internationale de Sémiotique, il a été procédé au renouvellement du Bureau, dont la composition

a été fixée, pour les quatre années à venir, de la façon suivante : président d'honneur, C. Segre ; président, J. Pele ; vice-présidents, O. de Campos, V. V. Ivanov, J. Petitot, R. Posner, M. Yamaguchi ; secrétaire général, A. Butritta ; trésorier, S. Withelm ; rédacteur en chef de Sémiotica, Th. A. Sebeck.

Eric Landowski et Paolo Fabbri

7-9 juin 1984, Premier Symposium de l'Association Espagnole de Sémiotique, Tolède.

Plus de deux cents participants, espagnols bien sûr en majorité, mais aussi portugais, mexicains, brésiliens, etc. se sont réunis à Tolède, où quatre-vingts communications ont été entendues. Les présentations de travaux ont alterné avec les séances de débat, animées en particulier par le duo Paolo Fabbri-Eric Landowski. Entre autres questions actuelles, ont été discutées celles de la construction des objets et des modèles et évalués divers obstacles épistémologiques (problèmes du signe, de la connotation, etc.). Malgré la prédominance quantitative des orientations littéraires et philologiques, qui d'ailleurs (en quête de nouveaux instruments d'analyse) tendent à se rapprocher de la sémiotique, il y eut aussi nombre d'interventions relevant de la sémiotique tout court, tant sur le plan théorique que dans le cadre des analyses de discours (linguistiques ou autres). La présentation de J. L. Aranguren ayant situé la sémiotique par rapport aux disciplines voisines, l'énergique duo évoqué plus haut a fait apparaître une ligne de recherche rigoureuse qui inspirera certainement les développements futurs.

L'intérêt de ce symposium a aussi été de mettre en contact des chercheurs jusqu'à présent très dispersés. Des relations ont été nouées avec plusieurs associations étrangères (puis, à Palerme, avec l'association internationale), et la première revue espagnole entièrement consacrée aux études sémiotiques, éditée à Barcelone, a été présentée à Tolède, d'autres universités annonçant des projets similaires.

Cristina Pena-Marin

III. CARNET

Naissance de l'Association Portugaise de Sémiotique et parution du premier numéro de la revue Cruzeiro Semiotico (juillet 1984), organe semestriel de l'association, placé sous la direction de Norma Backes Tasca. (Correspondance et abonnements : A.P.S. ou Cruzeiro Semiotico, Rua Tenente Valadim 237/57, 4100 Porto).

Naissance de l'Association Espagnole de Sémiotique, placée sous la présidence de Miguel A. Garrido Gallardo, et réunion, à Tolède, du 7 au 9 juin 1984, du premier symposium de l'association.

IV. VIENT DE PARAÎTRE

Laboratoire d'Architecture n° 1, Sémiotique de l'Architecture. Espace, construction et signification, Paris, éditions de La Villette, 1984, 256 p. (Actes du 2e colloque de Sémiotique de l'Architecture, sous la direction d'A. Renier).

L. Panier, Récit et commentaires de la tentation de Jésus au désert. Approche sémiotique du discours interprétatif, Paris, éditions du Cerf, 1984, 382 p.

A. Decrosse éd., Langage et Société, 28, 1984 (n° spécial, "Sociosémiotique"), Paris, C.N.R.S. - Maison des Sciences de l'Homme.

N. Jitrik éd., Discurso, 2, déc. 1983 ("Simposio sobre teoria y analisis del discurso"), Mexico, U.N.A.M.

Toronto Semiotic Circle, Paris School Semiotics : Texts and Documents, 1983, vol. 3 et 4 (traduction anglaise d'une série de douze numéros des Actes Sémiotiques-Documents), Toronto, Victoria University.

B. Aucouturier, I. Darrault, J.-L. Empinet, La pratique psychomotrice, Paris, Doin, 1984, 264 p. (analyse didactique et sémiotique).

PUBLICATIONS DU TRÉSOR GÉNÉRAL
DE LA LANGUE FRANÇAISE

PERIODIQUES

BULLETIN ANALYTIQUE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE (B.A.L.F.), Paris,
Klincksieck, 4 numéros par an.

CAHIERS DE LEXICOLOGIE, Paris, Didier-Erudition, 2 numéros par an.

OUVRAGES ET COLLECTIONS

Paris :

BIBLIOGRAPHIE DES CHRONIQUES DE LANGAGE PARUES DANS LA PRESSE
FRANÇAISE, t. I (1950-1965), 416 p. ; t. II (1966-1970), 278 p.

LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN : INVENTAIRE PERMANENT DES TRAVAUX
INÉDITS ET DES RECHERCHES EN COURS, t. I, 842 fiches ; t. II, 572 fiches ;
t. III, 695 fiches ; t. IV, 161 p.

DATATIONS ET DOCUMENTS LEXICOGRAPHIQUES : Matériaux pour l'histoire
du Vocabulaire Français (Nouvelle série A-Z, fasc. 1 à 23).

MATÉRIAUX POUR L'ÉTUDE DES FRANÇAIS RÉGIONAUX : 1. Les régionalismes
du français parlé à VOUREY, village dauphinois, par G. TUAILLON, Paris,
Klincksieck, 1983, 390 p.

DICTIONNAIRE DES SIGLES MÉDICAUX, par J.-P. POINSOTTE, Paris, Klinck-
sieck, 1981, 142 p.

REPERTOIRES DES DICTIONNAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (1950-
1975), éd. du C.I.L.F., 590 p.

SOUS PRESSE

DATATIONS ET DOCUMENTS LEXICOGRAPHIQUES : Matériaux pour l'histoire
du Vocabulaire Français, fasc. 24.

KLINCKSIECK - Paris

Actes Sémiotiques - Bulletin

VOLUMES I et II : épuisés

VOLUME III (1980)

13. Métalangage, terminologie et jargons.
14. Les universaux du langage, I.
15. La dimension cognitive du discours.
16. Problématique des motifs.

VOLUME IV (1981)

17. Le carré sémiotique.
18. Parcours et espace.
19. Les universaux du langage, II.
20. La figurativité, I.

VOLUME V (1982)

21. La sanction.
22. Bibliographie sémiotique, I.
23. Figures de la manipulation.
24. Aspects de la conversion.

VOLUME VI (1983)

25. Explorations stratégiques.
26. La figurativité, II.
27. Sémiotiques synchroniques.
28. Sémiotique musicale.

VOLUME VII (1984)

29. Bibliographie sémiotique, II.
30. Polémique et conversation.
31. Le discours de l'éthique.

VOLUME I (1979)

1. Jacques GENINASCA, Du bon usage de la poésie et du roman.
2. Claude ZILBERBERG, Tâches critiques.
3. Jean-Claude COODET, Le sujet énonçant.
4. James SACRE, Pour une définition sémiotique du maniérisme et du baroque.
5. A. J. GREIMAS, La soupe au pistou.
6. Jean-Marie FLOCH, Des conteurs du monde au discours poétique.
7. Françoise BASTIDE, Approche sémiotique d'un texte de sciences expérimentales.
8. Ivan DARRAHEIT, Pour une approche sémiotique de la thérapie psychomotrice.
9. Joseph COURTES, La "lettre" dans le conte populaire merveilleux (1^{re} partie).
10. Joseph COURTES, La "lettre" dans le conte populaire merveilleux (2^e partie).

VOLUME II (1980)

11. Felix THURLEMANN, L'administration dans l'esthétique du XVIII^e siècle.
12. Eric LANDOWSKI, L'Opinion publique et ses porte-parole.
13. A. J. GREIMAS, Description et narrativité, suivi de : A propos du jeu.
14. Joseph COURTES, La "lettre" dans le conte populaire merveilleux (3^e partie).
15. Paul RICOEUR, La grammaire narrative de Greimas.
16. Jacques FONTANILLE, Le désespoir.
17. Georges MALBRAND, "Le Corbeau et le Renard".
18. Madeline ARNOUD, Ordinateur, sémiotique et "Machine molle".
19. Ignacio ASSIS DA SILVA, Une lecture de Velasquez.
20. Thomas G. PAVEL, Modèles généraux en linguistique et en sémiotique.